



# Façonner un avenir durable

Le programme de l'UICN 2009–2012

The background of the page is a soft-focus photograph of a green field with tall grasses. In the upper left, there is a silhouette of a tree and a horse. The text is overlaid on this background in a white, bold, sans-serif font.

CHANGER  
LES PREVISIONS  
CLIMATIQUES  
DES ENERGIES  
NATURELLES POUR  
DEMAIN GERER  
LES ECOSYSTEMES  
DANS L'OPTIQUE DU  
BIEN-ETRE HUMAIN  
UNE ECONOMIE  
MONDIALE  
PLUS «VERTE»

Le présent document est le Programme de l'UICN 2009–2012 adopté lors du Congrès mondial de la nature, Barcelone, Espagne du 5 au 14 octobre 2008.

Il fait partie d'un ensemble de documents qui forment le Plan intersessions de l'UICN pour 2009–2012 :

- Un œil sur la nature – Analyse de situation pour le Programme de l'UICN 2009–2012 ;
- Plan d'opération de l'UICN 2009–2012 ;
- Façonner un avenir durable – Le Programme de l'UICN 2009–2012 ;
- Plan de suivi pour le Programme de l'UICN 2009–2012.

Les plans de travail détaillés pour tous les Programmes composants de l'UICN (Commissions, Programmes régionaux, Programmes thématiques mondiaux) ainsi que les mandats des Commissions adoptés par le Congrès mondial de la nature sont à consulter sur le site web de l'UICN : [www.iucn.org](http://www.iucn.org).

### Photos

P2: REUTERS | Jamil Bittar

P5: REUTERS | Mohamed Azakir

P7: REUTERS | Cheryl Ravelo

P14: REUTERS | Sukree Sukplang

P15: © Manicblue | Dreamstime.com

P19: © Dreamstime.com

P27: © Ryszard | Dreamstime.com

P29: © Gkuchera | Dreamstime.com

P31: © Inaki | Dreamstime.com

P35: © Heirbornstud | Dreamstime.com

© Union internationale pour la conservation de la nature  
et de ses ressources

Imprimé sur papier FSC

# Façonner un avenir durable

Le Programme de l'UICN 2009–2012

# FAÇONNER UN AVENIR DURABLE

**Le Programme de l'UICN 2009–2012**  
Adopté par le Congrès mondial de la nature  
**Barcelone, Espagne, 5–14 octobre 2008**



## TABLE DES MATIÈRES

P.3 AVANT-PROPOS

P.4 RÉSUMÉ ANALYTIQUE

P.6 INTRODUCTION

P.7 CONSERVATION ET DURABILITÉ

P.9 LE MONDE D'AUJOURD'HUI VU SOUS L'OPTIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

P.9 Introduction

P.10 Où en sommes-nous aujourd'hui ?

P.11 Changements dans les services écosystémiques et le bien-être humain

P.20 Autres considérations dont il faut tenir compte pour réussir le changement

P.21 LE RÔLE UNIQUE DE L'UNION

P.24 LE PROGRAMME DE L'UICN 2009–2012

P.27 Domaine de programme principal – Conserver la biodiversité

P.29 Domaine de programme thématique 2 – Changer les prévisions climatiques

P.31 Domaine de programme thématique 3 – Des énergies naturelles pour l'avenir

P.33 Domaine de programme thématique 4 – Gérer les écosystèmes  
dans l'optique du bien-être humain

P.35 Domaine de programme thématique 5 – Une économie mondiale plus « verte »

## AVANT-PROPOS

Le présent document décrit les résultats que l'UICN cherche à obtenir pour la conservation de la nature à l'échelon mondial entre 2009 et 2012. Il s'agit d'un cadre pour les plans, plus détaillés et axés sur les résultats, des Commissions de l'UICN et du Secrétariat qui travaillent en collaboration avec les membres et en leur nom pour accomplir la mission de l'UICN. Ces plans de programmes composants (voir [www.iucn.org/programme](http://www.iucn.org/programme)) offrent aux membres des moyens concrets d'entrer en collaboration avec l'UICN.

En ma qualité de Directrice générale, je m'engage à faire de notre travail fondamental de conservation de la biodiversité la base du Programme de l'UICN 2009–2012 et à améliorer les moyens, pour les membres de l'UICN, de participer à la mise en œuvre de ce Programme. Ensemble, forts des connaissances et des réseaux de l'UICN, nous influencerons les décideurs dans le souci de garantir un avenir pour la nature et de mieux intégrer les préoccupations relatives à la biodiversité dans les politiques et pratiques qui concernent les changements climatiques, l'énergie, le développement, la sécurité humaine, les marchés et le commerce. Le Plan d'opération de l'UICN 2009–2012 explique en détail comment le Secrétariat se propose de mieux faire participer les membres et les Commissions au Programme.

Je suis heureuse de pouvoir dire que ce Programme est le fruit du processus de consultations le plus approfondi que nous n'ayons jamais mené à bien et je suis infiniment reconnaissante aux membres

de l'UICN, aux membres des Commissions, aux donateurs et autres partenaires qui y ont apporté toute leur réflexion. Outre ces consultations, le Programme de l'UICN 2009–2012 est piloté par l'énoncé de mission et les objectifs de l'Union et tient également compte des résolutions et recommandations précédentes du Congrès mondial de la nature, des leçons tirées ces dernières années en matière de conservation et de développement durable ainsi que des problèmes et tendances émergents.

Ainsi, le Programme de l'UICN 2009–2012 décrit les chemins pratiques que l'UICN emprunte pour que sa vision « un monde juste qui valorise et conserve la nature » devienne réalité. Comme le dit clairement notre mission, l'UICN « influence les sociétés du monde entier, les encourage et les aide à conserver l'intégrité et la diversité de la nature et à garantir que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable ». Avec votre collaboration, nous pourrions, ensemble, parvenir aux résultats énoncés dans le Programme de l'UICN 2009–2012.

**Julia Marton-Lefèvre**  
Directrice générale

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE

L'UICN est avant tout une alliance de personnes et d'organisations membres qui se soucient profondément de la biodiversité et dont les compétences fondamentales portent sur les espèces, les habitats et les écosystèmes. Nous reconnaissons la valeur intrinsèque de la nature et nous avons appris que le bien-être des sociétés humaines et la prospérité de leur économie dépendent de la biodiversité. Nous avons aussi appris que la conservation de la nature ne saurait triompher que si nous prêtons attention aux causes profondes de l'érosion de la biodiversité tout en agissant pour freiner les moteurs directs du changement. Nous avons démontré que des ressources naturelles gérées avec efficacité sont la clé du développement durable, soutiennent des communautés pacifiques et peuvent aider à réduire la pauvreté.

Le Programme de l'UICN 2009–2012  
– Façonner un avenir durable :

1. contribuera directement aux objectifs de réduction du rythme de perte de diversité biologique convenus au plan international par les gouvernements, et
2. apportera une perspective environnementale à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, du Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable (SMDD) et d'autres engagements internationaux pertinents.

Nous reconnaissons que pour réussir à conserver la biodiversité il faudra conjuguer la santé de l'environnement et le bien-être de l'homme et faire en sorte que les buts et objectifs convenus au plan international s'appuient sur des principes environnementaux rationnels.

L'UICN est une organisation axée sur le savoir et, à ce titre, fournit des connaissances et des outils, construit les capacités d'utiliser ces outils et

aide à élaborer des politiques, des lois, des instruments et des institutions plus efficaces.

Fort de ce principe et tenant compte de la menace toujours plus grande qui pèse sur la santé de l'environnement ainsi que du peu de progrès accomplis vers la durabilité, le Programme de l'UICN reconnaît que le soutien à la conservation de la biodiversité doit être permanent et qu'il faut agir à tous les niveaux, avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé. Il renforce le cœur des activités de l'Union – la conservation de la biodiversité – pour en faire la base de la mise au point d'interventions plus efficaces et plus stratégiques, liées à l'agenda mondial en faveur de la durabilité dans les domaines des changements climatiques, de l'énergie, de la pauvreté et de la sécurité, de l'économie et des marchés. Les efforts de l'UICN sont axés sur le Domaine de programme principal (**Conserver la biodiversité**) du Programme de l'UICN 2009–2012 mais l'Union devra aussi s'attaquer aux liens entre la perte de biodiversité et les principales causes profondes de cette perte. Celles-ci sont identifiées dans quatre domaines de programme thématiques :

- **Changer les prévisions climatiques**  
Intégrer des considérations sur la biodiversité et les possibilités qu'elle offre dans les politiques et pratiques relatives aux changements climatiques
- **Des énergies naturelles pour l'avenir**  
Mettre en œuvre des systèmes énergétiques écologiquement durables, équitables et efficaces
- **Gérer les écosystèmes dans l'optique du bien-être humain**  
Améliorer les moyens d'existence, réduire la pauvreté et la vulnérabilité et renforcer la sécurité de l'environnement et de l'homme par une gestion durable des écosystèmes
- **Une économie mondiale plus « verte »**  
Intégrer les valeurs de la conservation

des écosystèmes dans la politique économique, les finances et les marchés

Dans un monde où les conditions ne cessent d'évoluer, il est impératif d'exercer un suivi des actions en matière de conservation et de les ajuster (c'est ce que l'on appelle souvent « la gestion adaptative ») afin que les résultats conduisent à de nouvelles actions encore plus efficaces. Tout en s'employant à exécuter le Domaine de programme principal et les quatre domaines de programme thématiques du Programme de

des résultats concrets dans sa quête d'un monde juste qui valorise et conserve la nature.

Le présent document fait partie d'un ensemble cohérent qui forme le Plan intersessions de l'UICN 2009–2012. « Façonner un avenir durable » est la réponse de l'UICN à la situation environnementale mondiale dépeinte dans « Un œil sur la nature » – Analyse de situation pour le Programme de l'UICN 2009–2012. Le Plan d'opération de l'UICN 2009–2012 décrit comment l'UICN



l'UICN 2009–2012, l'UICN continuera de s'adapter et d'innover.

Le Programme de l'UICN 2009–2012 est un cadre pour la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des travaux de conservation entrepris par les Commissions et le Secrétariat avec les membres et en leur nom. C'est un plan d'action axé sur les résultats et piloté par la demande qui s'attaque aux problèmes mondiaux, tient compte des priorités nationales et fournit une structure aux plans de travail précis des Commissions et des programmes régionaux et thématiques mondiaux de l'UICN. Le Programme de l'UICN 2009–2012 oriente la collaboration active de l'Union avec les membres, partenaires et autres acteurs pour obtenir

appliquera le Programme et atteindra les objectifs stratégiques à moyen terme relatifs aux membres, à la communication, aux appels de fonds, etc.

Le Programme est le fruit d'un vaste processus consultatif auquel ont participé des membres et partenaires de l'UICN dans le monde entier. Il a bénéficié de perspectives à plus long terme issues des discussions sur l'Avenir de la durabilité et conformes à la Stratégie de l'UICN.

Les plans détaillés des programmes composants de l'UICN (Commissions, programmes régionaux, programmes thématiques mondiaux) sont à consulter sur le site web de l'UICN : [www.iucn.org/programme](http://www.iucn.org/programme).



## INTRODUCTION

En 1948, alors que le monde sortait d'une longue nuit de guerre et d'horreur pour concevoir un nouvel ordre international de paix et de sécurité, un petit groupe d'ardents défenseurs de la nature eut l'idée que 18 gouvernements, sept organisations internationales et 107 organisations nationales seraient plus forts et construiraient de bien plus grandes choses s'ils unissaient leurs efforts pour la conservation de la nature.

Avant la signature de la Déclaration de Fontainebleau qui devait donner naissance à l'UICN le 4 octobre 1948, le célèbre romancier Aldous Huxley écrivait à son frère, Julian, directeur général de l'UNESCO et l'un des pères fondateurs de l'UICN :

*«Cependant, j'ai de plus en plus l'impression qu'aucun système de morale n'est adéquat qui ne comprendrait pas, dans la sphère des relations morales, non seulement les autres êtres humains mais aussi les animaux, les plantes et même les choses. Nous avons agi de façon tout à fait monstrueuse sur la Terre où nous vivons et, aujourd'hui, cette Terre où nous vivons, avec ses sols érodés, ses forêts ravagées, ses rivières polluées, ses ressources minérales appauvries, va si mal qu'à moins que nous ne cessions nos jeux de pouvoir insensés et que nous n'usions de tout le savoir, de toute l'intelligence et de toute la bonne volonté disponibles pour réparer le mal que nous avons fait, l'humanité toute entière mourra de faim dans une cuvette de poussière dans un siècle ou deux. On semble croire encore qu'il y a la pauvreté au milieu de l'abondance alors qu'en fait il n'y a que la pauvreté au milieu de la pauvreté croissante – et tout cela par notre propre faute, parce que nous ne traitons pas la nature selon des principes moraux. [...]*

*«Si nous n'agissons pas rapidement, nous verrons que même si nous échappons à la guerre atomique, nous détruirons notre civilisation en détruisant le capital cosmique sur lequel nous vivons. Notre*

*relation avec la Terre n'est pas celle d'une symbiose mutuellement bénéfique; nous sommes devenus le genre de parasite qui tue son hôte, au risque même de se tuer lui-même.»*

Aujourd'hui, l'UICN rassemble plus de 1000 États, organismes publics et organisations non gouvernementales internationales et nationales qui, ensemble, travaillent à l'avènement de la durabilité. L'esprit qui animait ces pères fondateurs à la signature de la Déclaration de Fontainebleau est toujours d'actualité : le bien-être humain dépend de la santé de l'environnement. La structure unique de l'UICN favorise un dialogue démocratique et ouvert entre la société civile et les gouvernements. La croissance régulière de son savoir et de son expertise et la mise en commun des connaissances et des ressources dans des principes intégrés de conservation de la nature en vue du développement durable ont des incidences positives partout dans le monde.

Le présent Programme est le résultat de larges consultations auxquelles ont participé les membres de l'UICN, les Commissions, les donateurs et autres partenaires. Il montre concrètement comment l'Union de 84 gouvernements, 110 organismes publics, 848 organisations internationales et nationales et 33 affiliés s'apprête à construire des solutions durables pour l'avenir. Il explique comment la valeur ajoutée et les compétences de l'UICN – dans son rôle de fournisseur de connaissances crédibles, de rassembleur des acteurs et de garant du bon fonctionnement de la boucle politique-pratique, du niveau local au niveau mondial – seront mises en pratique. Il décrit comment la conservation bénéficiera des travaux fondamentaux de l'UICN sur la conservation de la biodiversité et l'intervention stratégique dans quatre domaines de programme thématiques, entre 2009 et 2012.

### LA FORCE EST DANS LE NOMBRE ET LA DIVERSITÉ

*La force de l'Union réside dans le nombre, la diversité, les compétences et les actions de ses membres.*

*Actuellement, l'UICN compte 1104 membres: 84 États, 111 organismes publics, 874 ONG nationales et internationales et 35 affiliés, présents dans 147 pays.*

### LES COMMISSIONS DE L'UICN

*Commission de la gestion des écosystèmes*

*Commission de l'éducation et de la communication*

*Commission des politiques environnementales, économiques et sociales*

*Commission du droit de l'environnement*

*Commission de la sauvegarde des espèces*

*Commission mondiale des aires protégées*

## CONSERVATION ET DURABILITÉ

Les processus qui menacent la santé et l'avenir de notre planète – les changements climatiques, l'extinction des espèces, la dégradation des écosystèmes, les inégalités sociales qui se creusent et la difficulté de nourrir une population qui ne

généralisés par les changements sociaux, économiques et politiques.

L'UICN agit dans le cadre du principe de développement durable sans être une organisation qui travaille dans ce domaine. Néanmoins, elle a besoin d'établir l'importance de ses activités fondamentales dans une nouvelle ère de la pensée du développement durable. Notre objectif n'est pas d'opposer la forteresse de la conservation aux scénarios catastrophes mais d'identifier les blocs de construction biologiques et environnementaux de la durabilité et de catalyser de toute urgence la collaboration en matière d'innovation et d'action.

Certes, nous devons célébrer les réalisations passées mais depuis 20 ans, la réaction de la communauté internationale aux enjeux environnementaux a été souvent trop lente et sans commune mesure avec l'ampleur des défis.

La bonne nouvelle, c'est qu'il existe des options viables pour un avenir plus durable, si seulement nous choisissons de les appliquer. La question de l'environnement, autrefois considérée comme sans intérêt pour l'activité économique, est aujourd'hui en train de réécrire les règles pour les entreprises, les investisseurs et les consommateurs et cela de façon spectaculaire. Le développement de l'économie de l'environnement, l'émergence de marchés pour l'environnement (p. ex., le marché du carbone), de nouvelles statistiques et de nouveaux paramètres (p. ex., au-delà du PIB; les calculateurs d'empreinte; les indices de durabilité), l'essor de technologies énergétiques renouvelables, la conception d'écotechnologies pour la prochaine révolution industrielle (p. ex., bio- et écomimétisme) et l'émergence de nouveaux réseaux d'action pour la durabilité nous offrent les blocs de construction avec lesquels nous édifierons un avenir durable.



cesse d'augmenter – sont extrêmement complexes et peuvent causer des dommages irréversibles à l'environnement, réduisant l'aptitude des espèces, des écosystèmes et des êtres humains à réagir aux changements. Ils exigent d'adopter de nouvelles approches politiques et des mesures, de toute urgence.

La vision et la mission de l'UICN n'ont jamais été plus pertinentes mais l'Union a besoin d'adapter ses stratégies et ses tactiques pour relever les nouveaux défis

Une nouvelle génération de moyens de communication, si elle est bien employée, peut aider à mettre en valeur les liens positifs entre la biodiversité, les moyens d'existence, les modes de vie, la prospérité, la tolérance et la paix. Le mouvement pour la justice sociale et l'environnement comprend aujourd'hui un million d'ONG qui représentent plus de 100 millions de personnes à travers le monde – c'est le plus vaste mouvement du monde, établissant le lien entre durabilité, justice sociale et équité. La communauté de l'environnement commence à mieux profiter de ces nouvelles possibilités de communication, avec Web 2.0 et les technologies de téléphonie mobile par exemple, pour attirer de nouveaux partenaires et renforcer le mouvement social croissant en faveur de la durabilité.

Nous ne saurions ignorer qu'en nous attaquant aux racines profondes du développement non durable, nous atteindrons les intérêts de groupes puissants qui inspirent et font les décisions politiques. Nous estimons, en conséquence, que le principal moyen de confronter ces puissances consiste à sensibiliser de plus en plus à l'idée qu'il faut soutenir l'environnement durable pour le développement et non le développement au détriment de notre environnement.

Les problèmes auxquels nous devons faire face sont graves, complexes et pressants mais ils ne sont pas insurmontables. Notre rôle consiste désormais à traduire la conscience croissante de l'urgence environnementale et la puissance montante du mouvement social en faveur d'un avenir durable en campagne efficace pour le changement politique qui apportera des résultats positifs et substantiels pour la conservation de la nature et le développement durable.

Avec sa réputation de producteur et diffuseur de connaissances scientifiques

fiables, sa structure diverse et sa crédibilité qui lui permet de rassembler toute une gamme d'acteurs autour de problèmes cruciaux ainsi que son influence locale à mondiale, l'UICN peut catalyser cet effort mondial renaissant.

L'UICN estime que les contraintes environnementales dans lesquelles doivent fonctionner nos sociétés et nos économies sont réelles et conduiront à la non durabilité et au déclin du bien-être humain si l'on ne s'y attaque de toute urgence. L'absence persistante de progrès vers la durabilité et la menace croissante qui pèse sur la santé environnementale ont incité l'UICN à concevoir un programme qui permettra de **renforcer les activités fondamentales de l'Union en matière de conservation de la diversité de la vie tout en concevant des interventions stratégiques plus efficaces pour veiller à ce que l'agenda mondial en faveur de la durabilité soutienne les objectifs de conservation de l'UICN.**

Le Programme de l'UICN 2009–2012 prend pour principe que la préoccupation centrale de l'UICN – conserver la biodiversité – lui servira de base pour influencer un ensemble précis de domaines prioritaires (les changements climatiques; l'énergie; la pauvreté et la sécurité; et les marchés et l'économie) qui sont cruciaux pour le développement durable. Ainsi, l'UICN pourra efficacement contribuer à la progression des travaux de conservation de la biodiversité et à la réalisation des objectifs et buts de la politique mondiale inscrits dans les Objectifs du Millénaire pour le développement, le Plan d'application du SMDD pour le développement durable et l'Objectif de 2010 pour la biodiversité.

## LE MONDE D'AUJOURD'HUI VU SOUS L'OPTIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

### INTRODUCTION

L'UICN reconnaît la valeur intrinsèque de la nature et l'importance de permettre aux processus naturels de se dérouler. Elle reconnaît aussi que la santé des écosystèmes sous-tend le bien-être humain et que le futur de l'humanité est inextricablement lié à la vigueur des systèmes de la planète qui entretiennent la vie en fournissant des biens et services environnementaux.

L'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire a défini le bien-être humain comme la possibilité, pour un être humain, de vivre le genre de vie qu'il peut avoir des raisons de valoriser du point de vue :

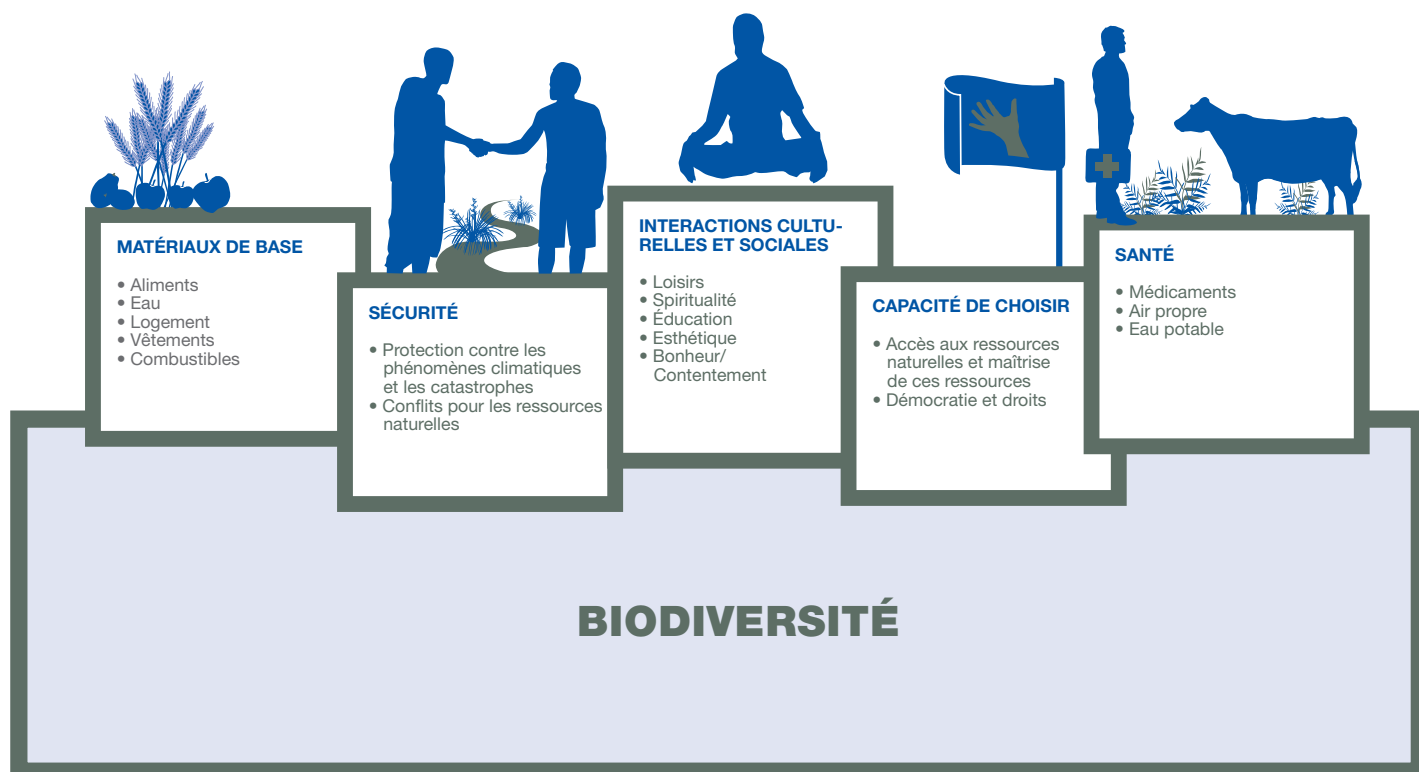
1. de l'accès aux biens matériels de base (nourriture, logement, vêtements),
2. de la santé physique et mentale,
3. de la sécurité sous tous ses aspects,
4. des interactions culturelles et sociales, et

5. de la capacité de choisir les moyens d'obtenir ces éléments selon les besoins et les souhaits de chaque individu.

En 2005, l'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire concluait cependant que depuis plus de cinq décennies les êtres humains avaient modifié les écosystèmes plus rapidement et plus profondément que jamais, essentiellement pour satisfaire la demande croissante en nourriture, eau douce, bois, fibres et combustibles. Il en est résulté une perte substantielle et essentiellement irréversible de la diversité de la vie sur la planète. Ces tendances destructrices doivent être inversées.

La figure 1 représente le rôle fondamental de la biodiversité, à savoir sous-tendre le bien-être humain.

La figure 1: Le bien-être humain dépend de la biodiversité



## OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI?

Chaque année, nous perdons un peu plus de diversité biologique. *La Liste rouge de l'UICN des espèces menacées* et l'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire ont décrit le déclin de tous les biomes et de tous les taxons, déclin qui est le plus grave sur les îles, dans les forêts sèches, dans les régions polaires et dans le milieu marin.

L'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire signale en outre que 60 % des services écosystémiques (voir figure 2) sont dégradés et que 30 % des espèces de la planète sont menacées par les changements climatiques. Actuellement, les tendances de l'indice du développement humain du PNUD sont en progrès dans toutes les régions sauf l'Afrique subsaharienne. La vie s'améliore pour de nombreuses personnes, mais à quel prix et pour combien de temps?

La biodiversité reste surtout menacée par la perte et la dégradation de l'habitat, les espèces envahissantes, la surexploitation et la pollution mais, récemment, les changements climatiques sont venus se joindre au cortège. Les impacts des changements climatiques, que ce soit sur la biodiversité ou sur l'économie, se présentent comme un problème primordial sur les autres et venant renforcer leurs effets. L'intérêt que les cercles politiques portent aux changements climatiques a essentiellement trait aux éventuelles répercussions économiques. Malgré les relations évidentes avec la biodiversité qui est une pierre angulaire de l'économie, les effets des changements climatiques sur la biodiversité ou la nécessité de s'adapter aux changements climatiques ont peu retenu l'attention.

De nombreux facteurs du changement sont à l'origine des menaces qui pèsent sur la biodiversité. L'économie mondiale en est un particulièrement puissant. Les modes et niveaux de consommation des pays de l'OCDE ne montrent aucun

signe de fléchissement et continuent de contribuer de manière disproportionnée aux impacts sur l'environnement. Les économies émergentes, en particulier la Chine, l'Inde, le Brésil, la Russie et l'Afrique du Sud, intensifient l'exploitation nationale et mondiale des ressources naturelles pour alimenter leur développement. Les effets de la croissance sur les forêts, les ressources minières, les cultures, la faune et la flore sauvages, la qualité de l'air et de l'eau sont déjà ressentis par les économies émergentes qui misent aujourd'hui sur l'élargissement rapide de leurs relations commerciales pour s'assurer un approvisionnement à long terme de ressources d'importance critique qu'elles ont surexploitées au niveau national.

Avant de pouvoir associer un environnement sain avec la durabilité, la santé publique et la réduction de la pauvreté, il reste à combler d'importantes lacunes dans les connaissances et les capacités car ces lacunes font obstacle au soutien que la conservation de l'environnement peut apporter à la réduction de la pauvreté. Le rôle de la biodiversité n'a pas encore été parfaitement défini ni intégré dans les modèles durables de développement mondial. Lorsqu'on parle de services écosystémiques, la connaissance de l'état et des tendances des espèces et des écosystèmes clés qui fournissent ces services reste fragmentaire – en particulier en ce qui concerne l'état des plantes, des micro-organismes et des espèces marines. Par ailleurs, les connaissances sur la conservation qui ont été acquises et transmises de génération en génération par les populations autochtones et les femmes ne sont pas non plus reconnues ni utilisées comme elles le devraient. Les ressources financières et les capacités techniques diminuent dans les pays et régions qui en ont le plus besoin pour faire de la conservation un moyen de soutenir l'amélioration du bien-être humain, en particulier en Afrique subsaharienne, et cela ne fait que compliquer le problème.



Figure 2: Services écosystémiques (adapté de l'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire)

Cependant, les acteurs de l'environnement et du développement durable se diversifient de plus en plus et leurs rangs ne cessent de grossir. La conservation bénéficie de l'engagement croissant non seulement des populations autochtones et des mouvements sociaux, mais aussi de nombreux acteurs du secteur privé. La clé du succès du Programme de l'UICN 2009–2012 et de la conservation en général réside dans l'élargissement du cercle des partenaires de la conservation.

Au 21<sup>ème</sup> siècle, il faut, de toute urgence, concevoir des méthodes de conservation des biens naturels nouvelles et plus durables en prenant appui sur les principes de la résilience et de la capacité de renouvellement, en reconnaissant la valeur intrinsèque de la nature et en engageant l'ensemble des acteurs dans le développement durable. Ces méthodes devraient tenir compte des connaissances traditionnelles et locales et du rôle des populations autochtones, des communautés rurales et urbaines et des femmes. Pour améliorer le bien-être humain, il faudra résoudre les pénuries de ressources naturelles, souvent imputables aux changements climatiques, et il faudra s'attaquer plus sérieusement au problème de la durabilité.

L'analyse de situation de l'UICN pour le Programme 2009–2012 contient plus de détails sur l'état du monde aujourd'hui ([http://www.iucn.org/programme/2009\\_2012/situation\\_analysis.htm](http://www.iucn.org/programme/2009_2012/situation_analysis.htm)).

## CHANGEMENTS DANS LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES ET LE BIEN-ÊTRE HUMAIN

Les changements qui touchent les biens et services écosystémiques – et, en conséquence, le bien-être humain – résultent du changement dans l'affectation des sols, de la surexploitation

des ressources naturelles, des intrants externes dans l'environnement tels que les produits agrochimiques et la pollution et de l'introduction d'espèces, indigènes ou exogènes. Les dynamiques démographiques humaines, l'économie mondiale, la politique et les institutions ainsi que les valeurs culturelles qui influencent indirectement la répartition des ressources et la gestion locale des écosystèmes menacent également la biodiversité. Depuis quelque temps, les changements climatiques posent de nouveaux problèmes à la biodiversité et au bien-être humain.

Avec le temps, tous ces facteurs peuvent provoquer des changements profonds, à retardement. Ils peuvent aussi être intermittents ou liés à des phénomènes soudains et souvent catastrophiques. Ils interagissent également à travers les échelles spatiales, temporelles et organisationnelles. Par exemple, les changements climatiques peuvent induire une augmentation des précipitations et du ruissellement dans certaines régions tandis que d'autres feront face à des sécheresses cycliques et à des phénomènes climatiques plus brutaux. La plupart des régions seront témoins de changements dans la composition et la distribution des espèces, ce qui aura des impacts au niveau des paysages et des écosystèmes et, en conséquence, affectera l'approvisionnement en biens et services écosystémiques avec des incidences directes sur le bien-être humain. S'attaquer à cette interaction complexe de facteurs qui touchent de manière négative la biodiversité est plus difficile que de s'attaquer aux menaces elles-mêmes.

Dans ce chapitre, nous passons également en revue certaines causes sous-jacentes qui sont responsables de la perte de biodiversité et de changements dans la fourniture des biens et services environnementaux dans la mesure où cela affecte aussi le bien-être humain.

### **LORSQUE LA PROTECTION NE SUFFIT PAS...**

*Vingt-deux pour cent des forêts tropicales sont aujourd'hui gérées de manière décentralisée et communautaire, permettant beaucoup d'espoir en ce qui concerne les problèmes tels que l'exploitation illicite du bois et la déforestation qui menacent la biodiversité. Cependant, les changements ne se limitent pas aux écosystèmes non protégés et une vaste proportion des aires protégées fait également face à des problèmes de modification et de dégradation des habitats. Selon le PNUE, 37 des 41 parcs nationaux où l'on trouve des orangs-outans, en Indonésie, sont menacés par l'exploitation illicite du bois tandis que la plupart des aires protégées d'Afrique ont au moins une espèce envahissante causant des perturbations profondes dans l'écosystème – même si ces espèces ne sont pas toujours vues ou reconnues comme menaçant l'intégrité du réseau d'aires protégées.*

L'identification des facteurs repose sur l'analyse de l'expérience passée de l'UICN ainsi que sur des processus internes et externes en cours comme l'Analyse de situation mondiale pour le Programme de l'UICN 2009–2012 et les discussions en ligne sur l'Avenir de la durabilité.

Le Programme de l'UICN 2009–2012 se concentre sur l'atténuation des effets négatifs des facteurs de changement tout en notant que certains de ces facteurs peuvent aussi avoir des incidences positives. Les efforts fructueux de restauration des forêts n'ont pas seulement abouti à l'augmentation de la couverture forestière, mais ont aussi amélioré la qualité de l'eau et les possibilités de moyens d'existence des habitants des régions concernées. En tirant parti du côté positif de ces facteurs, l'action en matière de conservation a permis de multiplier par deux le nombre de pygargues à queue blanche (*Haliaeetus albicilla*) et de fous d'Abbott (*Papusa abbotti*). Selon la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées 2006, l'état de 139 espèces ayant fait l'objet d'une nouvelle évaluation s'est amélioré depuis dix ans. À l'échelon planétaire, l'expansion des aires protégées a abouti à la protection de plus de 11 % de la superficie émergée.

## **FACTEURS DIRECTS DU CHANGEMENT DANS LA BIODIVERSITÉ**

### *MODIFICATION DES HABITATS*

En dépit de quelques effets positifs, par exemple la création d'aires protégées, la modification et la dégradation des habitats se poursuivent, entraînant l'érosion de la biodiversité et, de plus en plus, sont aggravées par d'autres facteurs directs, à savoir les changements climatiques, les phénomènes naturels extrêmes (inondations, sécheresses graves, tremblements de terre), la pollution et les espèces envahissantes.

L'Évaluation des écosystèmes en début de millénaire a décrit les effets négatifs prédominants de l'agriculture sur les sols et l'utilisation de l'eau douce. L'agriculture fragmente le paysage et fractionne des populations d'espèces sauvages autrefois contiguës en unités plus petites et plus vulnérables. Or, la demande mondiale pour les produits agricoles devrait augmenter dans les prochaines décennies. Cependant, les paysages agricoles sont d'importance critique car ils assurent la subsistance des populations humaines, entretiennent la diversité des espèces sauvages et maintiennent les services écosystémiques. D'ores et déjà, la nécessité de réconcilier la production agricole et les moyens d'existence ruraux qui en dépendent avec des écosystèmes en bonne santé encourage des innovations généralisées visant à coordonner l'action pour les paysages et l'action politique.

Les écosystèmes d'eau douce sont menacés par la construction de barrages, le dragage et la canalisation, l'absence d'assainissement et de réseaux d'égouts, le drainage des zones humides et le déboisement.

On prévoit que la spirale à la hausse des prix du pétrole et les craintes suscitées par le fait que les réserves de combustibles fossiles sont limitées conduiront à multiplier par cinq, au moins, la production et l'utilisation de biocarburants (éthanol et biodiesel). Actuellement, les biocarburants sont produits sur 1% des terres arables et satisfont 1% de la demande pour le transport routier. D'ici à 2030, ce chiffre devrait passer à 4% ou plus et l'on devrait observer la croissance la plus forte aux États-Unis et en Europe. Pour répondre aux besoins énergétiques croissants, il est probable que l'on accélérera la réaffectation des terres arables vers la production de biocarburants, ce qui pourrait entraîner la création de vastes zones de monocultures pauvres en biodiversité à la place d'espaces agricoles

de grande valeur pour la biodiversité, augmentant les pressions sur des ressources d'eau déjà rares.

### LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET LES PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES EXTRÊMES

Les changements climatiques font la une des journaux du monde entier. L'évolution des températures et du régime des précipitations pourrait, à moyen et à long terme, devenir le principal facteur de perte de biodiversité, donnant un coup d'accélérateur aux facteurs actuels tels que la perte et la fragmentation des habitats. Le rythme des changements climatiques dépasse nettement la capacité d'adaptation des systèmes naturels, ce qui risque de conduire à une perte massive de biodiversité.

Déjà, l'aire de répartition et le comportement des espèces, les modes de subsistance, l'eau disponible et la répartition des maladies humaines évoluent tandis que les espèces envahissantes ont de plus en plus d'occasions de gagner du terrain. Certes, les effets des changements climatiques sont différents pour chaque espèce et chaque région mais il est clair que parmi les espèces vulnérables il y aura des espèces déjà rares ou menacées, des espèces migratrices, des communautés polaires, des populations périphériques, des espèces génétiquement appauvries et des espèces spécialisées, en particulier des espèces endémiques, alpines et insulaires.

Les changements climatiques ont aussi des incidences au niveau des écosystèmes et l'on pense que les écosystèmes polaires ainsi que ceux du bassin méditerranéen, de Californie, du Chili, d'Afrique du Sud et d'Australie-Occidentale seront tout particulièrement touchés. La Convention du patrimoine mondial et la Convention sur la diversité biologique estiment que bien des aires protégées de la planète sont déjà affectées par les changements

climatiques et que beaucoup d'autres le seront sans doute dans les années à venir mais soulignent aussi que les réseaux d'aires protégées reliés seront l'une des solutions les plus importantes pour assurer la connectivité entre les paysages et permettre le déplacement des espèces en réaction à l'évolution du climat.

Les effets directs des changements climatiques sur l'économie nationale et mondiale deviennent aussi de plus en plus patents. Fin 2006, le rapport Stern a mis en lumière le coût économique élevé de l'inaction. Il identifie la conservation des forêts comme un moyen très rentable de ralentir les changements climatiques et défend le maintien de la couverture forestière à la fois pour des raisons climatiques et de conservation. Le fait que le monde politique accepte de plus en plus que s'attaquer aux changements climatiques puisse être rentable est susceptible de générer un appui pour la conservation de la biodiversité. Toutefois, certaines solutions, telles que les plantations aux fins de production de biocarburants mal planifiées, peuvent avoir des incidences négatives tant au niveau de la biodiversité que de l'équité.

Les phénomènes climatiques extrêmes dus aux changements climatiques sont de plus en plus fréquents et peuvent entraîner des souffrances massives pour la population et des impacts plus sévères sur l'environnement. Des écosystèmes intacts peuvent améliorer la résilience aux événements climatiques extrêmes et favoriser la récupération après coup; ils peuvent aussi augmenter, de manière plus générale, la capacité d'adaptation aux changements climatiques. En matière d'atténuation des catastrophes, l'autonomisation des communautés pauvres, et en particulier des femmes, s'est également révélée efficace pour sauver des vies et réduire les impacts sur les ressources environnementales.



### *UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES*

Les ressources naturelles fournissent les matières premières nécessaires à notre subsistance et à notre bien-être. Or, la surexploitation des ressources naturelles telles que les ressources marines, les bois tropicaux, l'eau, les plantes médicinales et la viande de brousse est généralisée et touche environ un tiers des espèces évaluées. De toute évidence, cette exploitation non durable a des

présentent un taux élevé de captures accidentelles et, vu leur valeur élevée, certaines espèces telles que le thon, le mérrou et les labres subissent une pêche persistante et sont vouées à une extinction biologique, ou du moins commerciale, imminente.

En théorie, il devrait être possible de parvenir à l'utilisation durable de nombreuses espèces, mais beaucoup de facteurs concourent pour empêcher que cela n'arrive dans la pratique. La surexploitation reste une menace grave pour de nombreuses espèces et populations. La mise au point de méthodes communes de gestion de ces ressources communes est souvent compliquée par les différences qui séparent les pays et les cultures dans leur philosophie de l'utilisation des ressources.

### *INTRODUCTIONS ET DISPARITIONS D'ESPÈCES*

Dans toute l'histoire de l'humanité, l'introduction d'espèces a joué un rôle important pour la production d'aliments et de matériaux. Notre alimentation est essentiellement basée sur des espèces qui ne sont pas natives des régions où nous vivons (le riz et le buffle d'eau d'Asie étant des exceptions à la règle). Parfois, la pollinisation des cultures dépend de l'introduction d'espèces pollinisatrices. Durant de nombreuses années, les programmes de gestion agricole ont favorisé l'introduction d'espèces pour le contrôle biologique des ravageurs. Dans la plupart des cas, ce sont des outils utiles qui augmentent la productivité et améliorent notre vie mais, parfois, les espèces introduites deviennent envahissantes et portent préjudice aux écosystèmes indigènes.

Les espèces envahissantes sont des espèces non indigènes qui s'établissent dans un nouvel environnement puis prolifèrent et se répandent au point de porter préjudice aux intérêts de l'humanité.



conséquences graves pour la survie de nombreuses espèces et, à long terme, pour la sécurité humaine.

Les poissons et les invertébrés marins, les arbres, les animaux chassés pour la viande et les plantes et les animaux exploités pour le commerce médicinal et celui des animaux de compagnie sont, en général, surexploités. De plus en plus, on reconnaît que les espèces marines sont tout aussi vulnérables à l'extinction que les espèces terrestres : or, les pêcheries industrielles sont déjà totalement exploitées, voire surexploitées. L'effondrement des pêcheries à la morue du Canada démontre que même des stocks de poissons bien étudiés peuvent être l'objet d'une surexploitation. La plupart des pêcheries

On admet désormais qu'il s'agit d'une des menaces les plus graves pour le bien-être économique et l'environnement. La plupart des pays sont déjà aux prises avec des problèmes complexes et coûteux causés par les espèces envahissantes, même dans les aires protégées créées pour conserver les écosystèmes indigènes. Le problème est particulièrement aigu sur les îles où des espèces et des écosystèmes uniques ont évolué dans l'isolement durant des millions d'années et sont, par conséquent, vulnérables à des prédateurs, agents pathogènes et parasites introduits.

Les transports modernes ont aboli les barrières biogéographiques naturelles et permettent aux espèces de franchir de longues distances pour gagner de nouveaux habitats où elles deviennent envahissantes. L'expansion du commerce international et du tourisme offre aux espèces des possibilités sans précédent de propagation accidentelle ou délibérée.



Les espèces envahissantes ont contribué à la disparition de près de 40% des espèces qui se sont éteintes depuis l'année 1600. Elles sont aussi des vecteurs d'organismes porteurs de maladies mortelles telles que le paludisme et la fièvre du Nil occidental. Les pays industrialisés comme les pays en développement doivent s'attaquer, de

toute urgence, au problème des espèces envahissantes et à la menace de plus en plus sévère qu'elles représentent. Les effets sur l'environnement sont graves et dans le monde entier, les dommages économiques s'élèvent, chaque année, à des centaines de milliards de dollars.

#### *INTRANTS EXTERNES*

L'humanité a mis au point des technologies et des matériaux pour maximiser la productivité des écosystèmes mais non sans conséquences aussi bien positives que négatives. Les engrais et les pesticides, les incendies et les crues contrôlés et les organismes génétiquement modifiés ont tous été mis au point pour améliorer la productivité mais ils ont aussi des effets, par exemple la pollution, qui ont des incidences sur les écosystèmes et les moyens d'existence.

La pollution de l'air et de l'eau résulte des déchets produits par les activités humaines. La pollution comprend de nombreuses substances, notamment les gaz à effet de serre qui induisent les changements climatiques, les médicaments (p. ex., les hormones, les antibiotiques, les analgésiques, les agents de lutte phytosanitaire) utilisés pour le bétail et les sous-produits chimiques de l'industrie. Parmi les exemples éloquentes et récents de l'impact de ces substances sur l'environnement, on peut citer la quasi-extinction des vautours de l'Inde imputable au Diclofenac, un médicament anti-inflammatoire administré au bétail et qui est ingéré par les vautours lorsqu'ils consomment les carcasses d'animaux. Les polluants organiques persistants (POP) peuvent imiter les hormones naturelles des mammifères et provoquer des maladies liées aux hormones; les bélugas du Saint Laurent ont souffert de l'accumulation de biphényles polychlorés (PCB).

Les métaux lourds tels que l'arsenic, le plomb et le mercure ont fréquemment été associés à des effets négatifs sur

la santé dus à l'exposition par l'eau consommée. Le méthylmercure peut atteindre des niveaux toxiques dans les poissons prédateurs par accumulation dans la chaîne trophique des eaux douces. Cinq provinces canadiennes et plus de 35 états des États-Unis ont émis des avis sanitaires recommandant de réduire la consommation de certains poissons d'eau douce qui présentaient des taux excessifs de mercure; des poissons marins prédateurs se trouvant tout en haut de la chaîne trophique tels que le thon et l'espadon sont aussi concernés.

En général, la pollution ne fait aucune discrimination mais les différences entre riches et pauvres dans l'accès aux services de santé, aux technologies d'épuration de l'air et à la propriété foncière ont des effets distributifs. Dans certains pays en développement, les femmes, parce qu'elles font la cuisine et le ménage, sont exposées à des émissions de particules beaucoup plus élevées et sont donc deux fois plus sensibles que les hommes aux infections respiratoires aiguës.

Les organismes génétiquement modifiés (OGM) sont une technologie récente particulièrement controversée. Pourtant, ils sont de plus en plus utilisés dans de nombreux pays et secteurs, de l'agriculture à la santé, en passant par

l'approvisionnement d'énergie. Ils peuvent réduire la biodiversité, avoir des impacts sociaux ou des conséquences inattendues par le transfert de gènes entre plantes ou entre animaux, mais aussi en favorisant l'émergence de ravageurs et de plantes non désirables qui résistent à toutes les formes de lutte. Nous avons les preuves scientifiques de l'impact des OGM mais il faut aussi tenir compte d'autres questions éthiques, et notamment du fait qu'actuellement, les avantages issus des OGM reviennent, en premier lieu, au secteur privé et aux pays et groupes sociaux à revenu supérieur tandis que les pays et les agriculteurs pauvres sont laissés pour compte.

## LES CAUSES PROFONDES DES CHANGEMENTS DANS LA BIODIVERSITÉ

### LA DÉMOGRAPHIE

À l'aube du nouveau millénaire, la croissance démographique se poursuit et devrait progresser au moins jusqu'en 2050 (figure 3). Les Nations Unies projettent une population mondiale de plus de 9 milliards de personnes d'ici à 2050. La croissance démographique rapide se poursuit dans de nombreux pays moins développés où une partie importante de la population dépend fortement de l'agriculture de subsistance et du prélèvement direct de ressources

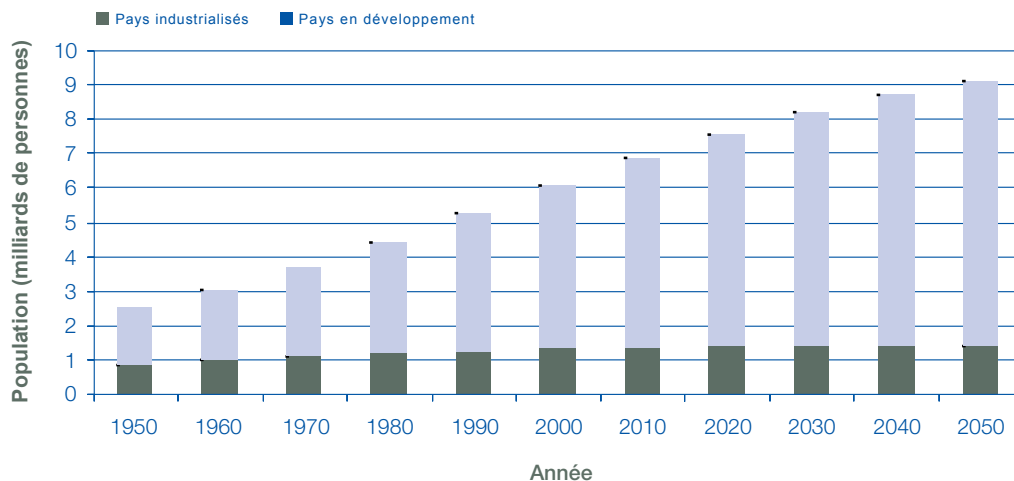


Figure 3: Croissance démographique (Source : UNDESA)

## LE CAPITAL DE PRODUCTION

**Le capital naturel**  
*ressources naturelles disponibles,  
y compris services écosystémiques*

**Le capital humain**  
*le nombre et les compétences des  
ressources humaines*

**Le capital industriel**  
*l'ensemble des ressources construites*

**Le capital social**  
*les institutions dans le cadre  
desquelles nous travaillons, qu'elles  
soient formelles ou informelles*

**Le capital financier**  
*les économies disponibles pour  
l'investissement*

naturelles pour ses moyens d'existence. Les pressions démographiques peuvent induire des exodes rapides tels que des déplacements massifs de réfugiés fuyant les conflits ou des migrations constantes pour raisons économiques ou pour échapper aux effets des changements climatiques. Il en résulte une augmentation des pressions sur l'environnement et des changements permanents dans l'affectation des terres.

Toutefois, la population totale n'est pas le seul moyen de prédire l'impact de l'homme sur le milieu naturel. Les modes de consommation, la structure des âges, la composition ethnique, la taille et la résidence des ménages, la structure des sexes, la santé, le revenu et l'éducation ont aussi un rôle à jouer. Par exemple, pour satisfaire les besoins des personnes âgées dont le nombre augmente, le secteur public pourrait dépenser plus en soins de santé et appui aux familles et réduire ses investissements dans d'autres biens publics tels que la gestion de l'environnement. En Afrique, la pandémie de VIH/SIDA est à l'origine de déséquilibres entre les sexes et les âges dans de nombreuses zones rurales, ce qui a de graves répercussions sur les écosystèmes, les moyens d'existence et l'équité.

En outre, la croissance démographique n'est pas uniforme mais se caractérise partout par un exode important des zones rurales vers les centres urbains. Les incidences de l'urbanisation sur la biodiversité seront probablement mixtes : les pressions démographiques pourraient diminuer dans les zones rurales à mesure que les gens émigrent vers les villes mais les populations urbaines tendent à consommer plus de ressources.

## L'ÉCONOMIE MONDIALE

Le bien-être humain relatif est déterminé par un accès différencié aux biens et services générés par l'activité économique et aux différents types de capitaux utilisés

pour la production de ces biens et services (voir encadré 1). L'économie mondiale moderne a produit à la fois la plus grande concentration de richesses et le plus grand nombre de personnes défavorisées de l'histoire de l'humanité. Selon l'Organisation mondiale du commerce, le revenu par habitant était, en moyenne, 2,5 fois plus élevé en 1998 qu'en 1948 tandis que le produit intérieur brut mondial croît au rythme d'environ 4% l'an. Parallèlement, l'Organisation des Nations Unies estime qu'il y aurait plus de 800 millions de personnes dénutries.

La croissance économique exige l'expansion des biens d'équipement et du capital social, en particulier des infrastructures physiques et institutionnelles. Cette croissance peut avoir de graves incidences sur les écosystèmes par la production de déchets, la pollution de l'eau et les émissions de gaz à effet de serre – pour ne citer que quelques problèmes. La production mondiale a besoin d'intrants matériels et énergétiques – qui ont un impact sur l'environnement. L'efficacité de la transformation de ces intrants en produits et services augmente régulièrement dans les pays industrialisés qui ont accès à de nouvelles technologies mais leur taux de consommation global augmente aussi. Cependant, les pays les plus pauvres subissent encore des impacts écologiques considérables parce qu'ils dépendent de sources d'énergie traditionnelles telles que le bois de feu.

Le commerce international est un secteur fondamental de l'économie mondiale dont l'expansion est plus rapide la croissance du produit intérieur brut mondial. Dans les années à venir, il est probable que le commerce international augmentera encore, ce qui aura à la fois des avantages et des coûts pour l'environnement.

Le bien-être humain est également conditionné par la distribution du revenu

et les modes de consommation. À mesure qu'augmente le revenu par habitant, la nature de la consommation se transforme – il ne s'agit plus de satisfaire des besoins de base mais d'acquérir des biens et services qui améliorent la qualité perçue de la vie – et, en conséquence, on observe des changements dans les ressources et le capital requis pour produire les biens et services. Les disparités cachées entre les sexes, au sein des ménages, peuvent affecter le bien-être individuel et le mode d'utilisation des ressources ; dans certains pays, il est exclu que les femmes aient accès à des activités rémunératrices. Avec la croissance démographique et l'intensification de l'activité économique, nous pouvons nous attendre à une augmentation considérable du volume de déchets mais, simultanément, des technologies visant à atténuer les impacts sont en train d'être mises au point.

Enfin, grâce aux télécommunications et aux chaînes d'approvisionnement intégrées au plan mondial, des liens se tissent à travers la planète et l'on constate une amélioration du niveau de vie de nombreuses personnes. Toutefois, cela va de pair avec une consommation accrue des ressources naturelles et des impacts associés sur la biodiversité. On sait aujourd'hui qu'il existe un risque de surexploitation de nombreuses ressources et il y a de plus en plus de méthodes efficaces de lutte contre cette menace, par exemple les paiements pour les services écosystémiques ou les plans de compensation pour la biodiversité.

#### *LES POLITIQUES ET LES INSTITUTIONS*

L'agenda politique international d'aujourd'hui accorde une place prépondérante à la paix et à la sécurité, y compris aux menaces de terrorisme et à la prolifération des armes. Les troubles civils et les conflits armés se muent en problèmes environnementaux lorsqu'ils entraînent la destruction d'infrastructures rurales, la déforestation, les déplacements massifs de populations, l'utilisation

généralisée de mines terrestres et une cascade de conflits entre les réfugiés et les populations résidentes.

Les changements climatiques sont également apparus comme une question géopolitique mondiale majeure et ont retenu l'attention du public. La publication du rapport Stern, au Royaume Uni, a introduit la dimension économique des changements climatiques, attirant l'attention du secteur privé, de nombreux gouvernements et de la société civile.

L'Organisation des Nations Unies se concentre sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement depuis leur adoption en 2000, mais les rapports de situation de 2005 suggèrent que bien des régions du monde, en particulier l'Afrique subsaharienne sont loin de pouvoir atteindre les objectifs pour 2015. Les OMD ne sont qu'un des ensembles d'objectifs et de buts qui ont été fixés pour la communauté internationale. Pour évaluer précisément l'efficacité des mesures de conservation et ses répercussions sur le bien-être humain ainsi que les dimensions culturelles qui garantissent le développement durable, il faut mettre au point des indicateurs, les faire adopter et les mesurer pour suivre les progrès.

Depuis quelques années, l'agenda géopolitique des pays du G8 réserve une place centrale à l'Afrique en général et à son développement en particulier. En revanche, les négociations de Doha de l'Organisation mondiale du commerce qui devaient être «le cycle du développement» et traiter des subventions agricoles qui portent préjudice aux agriculteurs des pays en développement, ont échoué sans qu'aucune solution facile ne soit en vue.

Les institutions concernées par la gouvernance et la gestion de l'environnement évoluent aussi. Pour la communauté de l'environnement, les nouveaux modèles du développement

et de l'aide indiquent qu'il faut veiller à inscrire l'environnement dans les plans de réduction de la pauvreté. Du point de vue de l'agenda international pour la biodiversité et le développement, la plupart des accords et processus multilatéraux sur l'environnement se concentrent sur la mise en œuvre des engagements et des programmes de travail en vigueur. Parmi les défis auxquels il faudra faire face, on peut citer l'application du Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques, les négociations en cours pour un régime international sur l'accès et le partage des avantages, la gouvernance des forêts et la gouvernance de la haute mer au-delà de la juridiction nationale, dans le contexte de l'Assemblée générale des Nations Unies. Le développement durable passe par une gouvernance efficace et les institutions jouent un rôle essentiel en préservant les conditions indispensables à l'utilisation durable des écosystèmes. L'UICN a un rôle majeur à jouer en ce qui concerne la gouvernance mondiale de l'environnement, par exemple, dans le cadre de l'application du Programme de travail sur les aires protégées de la Convention sur la diversité biologique.

#### *LES VALEURS CULTURELLES ET ÉTHIQUES*

Les valeurs culturelles et éthiques sont des fondements essentiels du comportement humain, en particulier vis-à-vis de la nature. Avec la mondialisation qui tend à homogénéiser les cultures, la diversité culturelle est une sauvegarde importante, tant pour les écosystèmes que pour les systèmes sociaux. Elle incarne l'expérience humaine de l'interaction avec la nature à travers l'histoire, les civilisations et les paysages et représente donc la sagesse et les compétences cumulées de l'humanité en matière de gestion de la nature et de ses ressources.

Le chevauchement considérable que l'on observe à travers le monde entre

la diversité biologique et la diversité linguistique, par exemple en Océanie et en Méso-Amérique, est typique à cet égard. Ce chevauchement géographique illustre des processus de diversification intimement liés qui ont abouti à des milliers de cultures différentes occupant des environnements différents qu'elles contribuent à façonner. La culture des populations autochtones et traditionnelles est un exemple vivant des liens durables et profonds qui unissent la diversité culturelle et la diversité biologique.

Au-delà des sociétés traditionnelles, le contexte culturel et le comportement ont une incidence sur les facteurs de la perte de biodiversité. Ces comportements et leurs effets sur la biodiversité peuvent néanmoins changer, d'autant plus que des réseaux formels et informels d'échange d'information et d'apprentissage ont émergé dans le monde entier dans les domaines les plus divers, y compris ceux de la valorisation de la nature et des services écosystémiques, entraînant parfois la création de paysages culturels terrestres et marins.

#### *LES DIFFÉRENCES ET LES INÉGALITÉS ENTRE LES SEXES*

Les différences entre les sexes dans l'utilisation des ressources ont également une influence sur la valeur que les êtres humains accordent ou non à la nature. Par exemple, dans beaucoup de pays en développement, hommes et femmes n'attachent pas la même valeur aux ressources naturelles, les utilisent de manière différente et ont souvent une connaissance et des perceptions différentes de la biodiversité. Des structures sociales inéquitables répartissent aussi les avantages de manière différenciée, habituellement au détriment des femmes. Il s'ensuit que l'appréciation équitable et explicite des utilisations que femmes et hommes font des ressources naturelles ainsi que l'amélioration de l'équité dans la répartition des avantages qui en découlent sont une condition indispensable de

la conservation des écosystèmes. Les spécialistes de la conservation sont encore loin d'avoir totalement adopté l'idée d'égalité entre les sexes. L'autonomisation des femmes améliore leur accès aux ressources, enrichit le processus décisionnel et apporte, à toutes les communautés, les avantages cumulatifs de la gestion améliorée de l'environnement et de la réduction de la pauvreté.

peuvent avoir les nouvelles technologies – telles que la biotechnologie et la nanotechnologie – sur la biodiversité, et une possibilité de trouver des solutions. L'application des connaissances scientifiques sur les espèces et les écosystèmes, les progrès des technologies de l'information, les méthodes novatrices d'écologie appliquée dans l'industrie, l'aménagement du territoire et d'autres domaines de développement peuvent avoir des incidences positives sur la diversité bioculturelle et sur le bien-être socio- environnemental.

Il nous reste à combler **de nombreuses lacunes dans nos connaissances**.

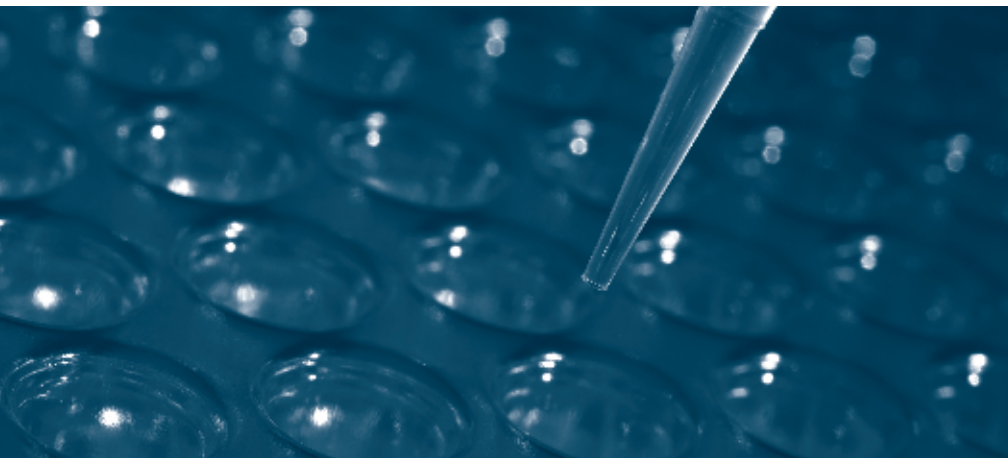
Nous connaissons encore imparfaitement l'état de groupes importants tels que les plantes, les invertébrés et les espèces marines; la contribution de la biodiversité au bien-être humain, en particulier en ce qui concerne les pauvres; les moyens de parvenir à l'utilisation durable de nombreuses ressources; les moyens de gérer les écosystèmes face aux changements climatiques; les moyens de lier les impacts sur une partie donnée d'un écosystème à ceux qui agissent sur d'autres parties; etc. Ces lacunes dans les connaissances sont un obstacle à la mise au point de stratégies d'intervention rationnelles et au choix de priorités pour la conservation.

Les problèmes environnementaux sont inextricablement liés aux **droits de l'homme** (les droits des générations présentes et futures de profiter d'une vie saine dans un environnement sain). Souvent, les communautés vulnérables supportent l'essentiel du fardeau de la dégradation de l'environnement tout en étant les moins en mesure de se mobiliser contre les abus. Une approche de la conservation basée sur les droits doit reposer sur une démarche associant réduction de la pauvreté et objectifs environnementaux.

### AUTRES CONSIDÉRATIONS DONT IL FAUT TENIR COMPTE POUR RÉUSSIR LE CHANGEMENT

Le Programme de l'UICN 2009–2012 s'efforce de traiter à la fois les facteurs directs et les causes profondes des changements environnementaux afin de soutenir les fonctions des écosystèmes pour leur valeur propre ainsi que pour les services écosystémiques qu'ils fournissent. Nous devons en outre considérer quelques facteurs additionnels qui déterminent notre efficacité à cet égard. Il s'agit, par exemple, de l'impact des nouvelles technologies, des lacunes dans les connaissances actuelles et de la nécessité de tenir compte des droits de l'homme, de l'éthique et de l'équité (en particulier de l'équité entre les sexes).

**La science et la technologie.** Pour le Programme, ce facteur est à la fois un problème en raison de l'impact que



## LE RÔLE UNIQUE DE L'UNION

Dans sa quête de croissance économique et de développement qui a marqué les dernières décennies, l'humanité a laissé une empreinte qui a fait de plus en plus de tort à la biodiversité et aux ressources naturelles de la planète, allant jusqu'à menacer les systèmes vitaux fournis par la nature. Parallèlement, il ne se passe guère de semaine sans que des découvertes démontrent la richesse et le potentiel de la contribution de la nature à une production industrielle plus durable, à des innovations dans le domaine médical et à la sécurité alimentaire. Les menaces qui pèsent sur la nature et les possibilités qu'elle offre exigent, de toute urgence, des mesures soutenues et considérablement élargies si nous voulons que se concrétise la vision de l'UICN d'un « monde juste qui valorise et conserve la nature ».

Fondamentalement, l'approche programmatique de l'UICN prend pour hypothèse première que la conservation de la nature est importante à la fois en soi et parce que le bien-être de l'humanité en dépend, maintenant et à l'avenir. Pour accomplir sa mission, l'UICN doit agir, avec ses membres et avec d'autres groupes n'appartenant pas à la communauté de la conservation de la nature, notamment ceux qui travaillent dans les secteurs du développement, à l'élaboration des politiques et dans le secteur privé.

L'UICN a de nombreux atouts : ses membres, ses réseaux d'experts organisés au sein de ses Commissions et son personnel extrêmement motivé et compétent qui travaille dans un Secrétariat délocalisé à l'échelle de la planète. Si elle veut obtenir les changements qui conduiront à un monde plus durable, l'UICN sait qu'elle doit mieux utiliser ses atouts pour obtenir des résultats à une échelle et à un niveau d'influence sans précédent. La manière dont une organisation utilise ses atouts pour apporter une valeur ajoutée par l'intermédiaire de ses produits et services est une proposition de valeur. La

proposition de valeur de l'UICN comprend ce qui suit.

### 1. L'UICN OFFRE DES CONNAISSANCES CRÉDIBLES, FIABLES

Pour éclairer et influencer la politique et les pratiques à tous les niveaux, il est indispensable de disposer de connaissances crédibles sur l'état des ressources naturelles de la planète, y compris les espèces et les changements affectant les biens et services écosystémiques. La réputation de l'UICN n'est plus à faire en ce qui concerne sa base de connaissances scientifiques et son savoir-faire en matière de conservation et de gestion durable des ressources naturelles. Elle a, en particulier, fait ses preuves en fournissant des connaissances et un savoir faire toujours actualisé sur la conservation des espèces, la gestion des aires protégées et la gestion des écosystèmes du point de vue de l'eau, des forêts et des océans. La valeur de l'UICN tient à ses sources fiables de connaissances et au savoir faire des réseaux d'experts de ses Commissions, de ses membres, de ses partenaires et de son personnel.

### 2. L'UICN RASSEMBLE ET CONSTRUIT DES PARTENARIATS POUR L'ACTION

L'UICN aide à jeter des passerelles entre différents acteurs et à promouvoir des actions et des solutions concertées. Forte de sa structure unique et de sa crédibilité, elle établit des plate-formes pluriacteurs où elle rassemble des opinions divergentes. L'UICN est vue, de plus en plus, comme un « courtier honnête » et une source d'avis scientifiques indépendants sur les problèmes de gestion des ressources naturelles. Grâce à cela, elle peut collaborer avec tous les acteurs, y compris les entreprises, les ONG, les gouvernements et les communautés des sciences et des techniques. Pour



renforcer encore ce rôle, l'UICN façonne ses connaissances, son savoir faire et ses outils en fonction de circonstances particulières en vue de trouver des solutions pour la nature et pour l'homme. Ce faisant, elle autonomise les acteurs, leur permettant d'utiliser ses outils, ses connaissances et son savoir faire pour alimenter le processus décisionnel et la gestion.

### 3. L'UICN A UNE INFLUENCE « MONDIALE À LOCALE » ET « LOCALE À MONDIALE »

L'UICN a un vaste réseau de membres, de membres des Commissions et de partenaires qui, avec son Secrétariat, lui donne la capacité sans égale de faire le lien entre les décisions et les actions au niveau local et au niveau mondial. Les prises de position de l'UICN s'appuient sur les enseignements pertinents tirés de la pratique. Ses interventions sur le terrain sont comme des « centres d'apprentissage » qui explorent et déterminent ce qui fonctionne en pratique. En associant son expérience pratique aux compétences que recèlent ses réseaux mondiaux, l'UICN acquiert le niveau de crédibilité dont elle a besoin pour influencer sur les politiques et les lois aux niveaux national, régional et international. L'UICN traduit en outre les politiques et possibilités internationales en dispositions de gouvernance efficaces aux plans national et local. Ce faisant, elle encourage le partage des connaissances et de l'expérience par delà les frontières politiques et culturelles.

L'UICN est la seule organisation de l'environnement qui dispose d'un siège à l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle a donc un accès important et unique au principal forum où se déroule le débat international sur l'environnement et le développement. Son statut d'observateur auprès des Nations Unies est un canal puissant pour les préoccupations et les

connaissances de ses membres et de ses Commissions au niveau international.

### 4. L'UICN INFLUENCE LES NORMES ET LES PRATIQUES

L'UICN utilise ses connaissances, son pouvoir de rassembleur et son influence locale à mondiale pour élaborer et influencer les normes et les pratiques aux niveaux mondial, régional et national. Dans certains cas, l'UICN elle-même a mis au point des normes telles que la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées et le système de Catégorie des aires protégées.

En influençant les normes et les pratiques, l'UICN veille à ce que les décisions s'appuient sur les meilleures connaissances scientifiques et le meilleur savoir faire disponibles et reçoit à cet égard la contribution d'un ensemble très vaste d'acteurs. L'Union aide ensuite les acteurs à calibrer et adapter les pratiques aux conditions locales et fournit des normes de contrôle de qualité.

Les quatre caractéristiques de la proposition de valeur de l'UICN font de l'Union une entité à part sur l'échiquier de la conservation et du développement durable. Elles lui permettent d'exercer son leadership et son influence stratégique à de nombreux niveaux.

Dans les années qui viennent, l'UICN :

- améliorera sa capacité à produire et à encourager l'utilisation de connaissances, d'un savoir faire et d'outils de pointe en matière de gestion des ressources naturelles;
- répondra plus efficacement aux problèmes émergents de la conservation et du développement durable en faisant appel à tous ses atouts;
- renforcera les capacités des membres, des membres des Commissions, des partenaires et du Secrétariat à travailler

- de façon coordonnée et à se renforcer mutuellement pour établir le lien entre leurs actions sur le terrain et les travaux de politique au niveau mondial;
- établira le lien entre les problèmes et les réalisations de conservation de la nature et les objectifs plus généraux de la société tels que la sécurité et la pauvreté aux niveaux national et international;
  - étendra la portée de l'Union à de nouveaux partenaires et encouragera les solutions novatrices pour relever les défis de la gestion des ressources naturelles.

### L'APPROCHE PROGRAMMATIQUE

L'approche programmatique de l'UICN est souple, basée sur le principe selon lequel chaque situation appelle son propre diagnostic pour déterminer l'association de connaissances, autonomisation et influence sur la gouvernance nécessaire à l'intervention programmatique. Il n'existe pas d'approche unique des défis de la conservation : des projets et programmes individuels peuvent s'associer pour créer

des modalités d'intervention multiples au sein du Programme global. Par une gestion et une gouvernance constructives, l'UICN s'efforce de garantir que les membres, les Commissions et le Secrétariat apportent leurs connaissances, leurs compétences et leur expertise en vue d'atteindre un niveau d'influence et d'impact qui serait hors de la portée d'acteurs individuels.

Le Programme de l'UICN 2009–2012 s'engage à accomplir de manière résolue l'intégralité de la chaîne de valeur de l'UICN (voir figure 4) par l'intermédiaire de partenariats, de réseaux et de membres représentant l'ensemble du globe pour exercer une influence stratégique plus forte et avoir un meilleur impact à des échelles multiples.

Le Programme de l'UICN 2009–2012 s'appuie sur ces forces uniques et cherche à les consolider dans toute la mesure du possible pour parvenir à la conservation et au développement durable aux niveaux mondial et local, dans l'intérêt de l'homme et de la nature.

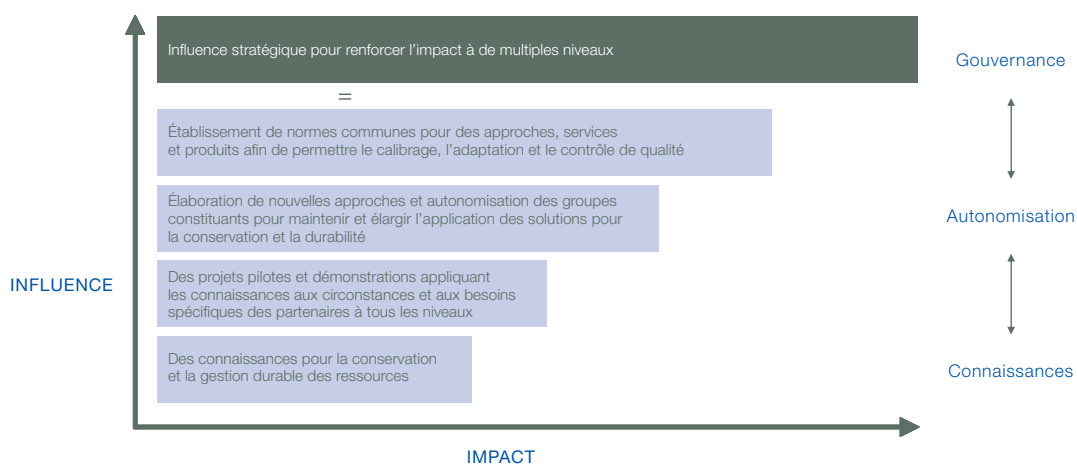


Figure 4: La proposition de valeur de l'UICN et le défi en matière de gestion – accomplir de manière résolue l'intégralité de la chaîne de valeur par l'intermédiaire de partenariats, de réseaux et de membres représentant l'ensemble du globe pour exercer une influence stratégique plus forte et avoir un meilleur impact à des échelles multiples.

## LE PROGRAMME DE L'UICN 2009–2012

L'UICN est une organisation qui dépend de solides connaissances. Elle met à disposition son savoir faire et des outils, renforce les capacités d'utiliser ces outils et aide à formuler des politiques et des lois, des instruments et des institutions plus efficaces.

### **L'UICN EST CONVAINCUE QUE...**

***Le bien-être humain dépend de la biodiversité et des écosystèmes.***

***Ce n'est qu'en s'attaquant aux forces sous-jacentes, en particulier le développement et la consommation, que l'on pourra conserver la biodiversité et les écosystèmes.***

***Pour réaliser son programme, l'UICN doit adopter une approche souple, en commençant par poser un diagnostic puis en adaptant des solutions spécifiques à des contextes en évolution.***

***Les cercles politiques doivent mieux intégrer une science fiable et une pratique éprouvée et l'UICN est bien placée pour les leur fournir.***

***Les acteurs qui jouent un rôle clé dans la conservation de la biodiversité doivent obtenir les moyens de participer au processus décisionnel.***

***L'influence sur les dispositions de gouvernance, tant au niveau local qu'au niveau mondial, est essentielle pour obtenir de plus vastes changements et renforcer l'appui du public.***

***Les entreprises et les consommateurs devraient payer les biens et services écosystémiques à leur juste valeur.***

Sa stratégie du changement prend pour hypothèse qu'en mettant des connaissances à disposition et en donnant aux personnes et aux institutions les moyens de les utiliser, ces dernières peuvent souvent participer plus efficacement au processus décisionnel visant à améliorer les lois, les politiques, les instruments et les institutions. Toutefois, l'UICN n'ignore pas que la route qui va des connaissances à l'autonomisation puis à la gouvernance n'est pas toujours linéaire. L'exercice du pouvoir, par exemple dans le cadre de la gouvernance, génère aussi des types particuliers de connaissances. Sachant tout cela, l'UICN s'efforce d'être une organisation basée sur le savoir mais aussi une organisation qui facilite la prise de décisions et qui veille à préserver des liens efficaces entre connaissances, pratiques et politiques pour permettre à ses membres et partenaires de prendre de meilleures décisions en connaissance de cause. Cette stratégie se conjugue à notre chaîne de valeurs pour influencer ceux qui gèrent les ressources naturelles, les encourager et les aider à mettre au point des pratiques plus durables. Les interventions de l'UICN peuvent se faire en n'importe quel point de la chaîne, étant entendu qu'en donnant aux personnes les moyens d'utiliser des connaissances pertinentes, on peut influencer des décisions propres à engendrer des changements. En influençant la gouvernance, en démontrant le succès et en tirant les leçons de l'expérience, on pourra concevoir et adopter les meilleures pratiques et influencer le comportement d'une large gamme d'acteurs institutionnels. Dès l'instant où

ces derniers appliqueront les meilleures pratiques de l'UICN dans leurs propres travaux, l'Union verra son influence grandir, soit directement par sa propre action, soit par l'influence qu'elle exercera sur les activités des autres.

Comprendre cette stratégie a son importance, mais cette approche à elle seule ne suffit pas pour organiser et délimiter un vaste programme international de conservation pour une Union qui cherche à apporter une valeur ajoutée aux efforts individuels inlassables de ses membres et de ses réseaux d'experts.

Le Programme de l'UICN 2009–2012 définit un domaine de programme principal et un ensemble lié de quatre domaines de programme thématiques (voir ci après). Ces domaines portent sur des problèmes d'importance critique qu'il faut résoudre pour venir à bout des enjeux de la conservation d'aujourd'hui et de demain (voir sections précédentes) et réfléchir aux leçons apprises lors de l'application de précédents programmes de travail. Au cœur du Programme de l'UICN 2009–2012, il y a la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable des ressources naturelles. S'appuyant sur ces fondations, l'UICN abordera les quatre domaines de programme thématiques – du point de vue de l'impact de ces problèmes sur la biodiversité et du point de vue de la capacité de la biodiversité de fournir des solutions et des outils pour s'attaquer aux incidences de ces problèmes sur le bien-être humain (voir figure 5). L'UICN adoptera une méthode de gestion adaptative reconnaissant que les écosystèmes et les systèmes socio-écologiques sont dynamiques et que toute intervention en matière de gestion conduit à tirer de nouvelles leçons qui pourront être mises à profit pour améliorer encore la gestion des écosystèmes dans un cycle permanent d'adaptation, sans cesse améliorée, à des conditions en évolution.

Le Programme de l'UICN 2009–2012 se différencie nettement de ses prédécesseurs car il cherche à garantir :

- un travail beaucoup plus focalisé;
- une meilleure diffusion des messages importants de conservation;
- une illustration plus facile de la contribution du Programme de l'UICN à la conservation et au développement durable;
- une meilleure intégration des travaux du Secrétariat et des Commissions en vue d'obtenir des résultats communs;
- un mécanisme largement amélioré pour que les membres participent à la réalisation des résultats du Programme;
- une meilleure intégration et une compréhension améliorée de l'interface complexe entre les éléments environnementaux, économiques et socioculturels du développement durable; et
- une démonstration plus claire de la manière dont s'articulent les éléments de la stratégie de l'UICN

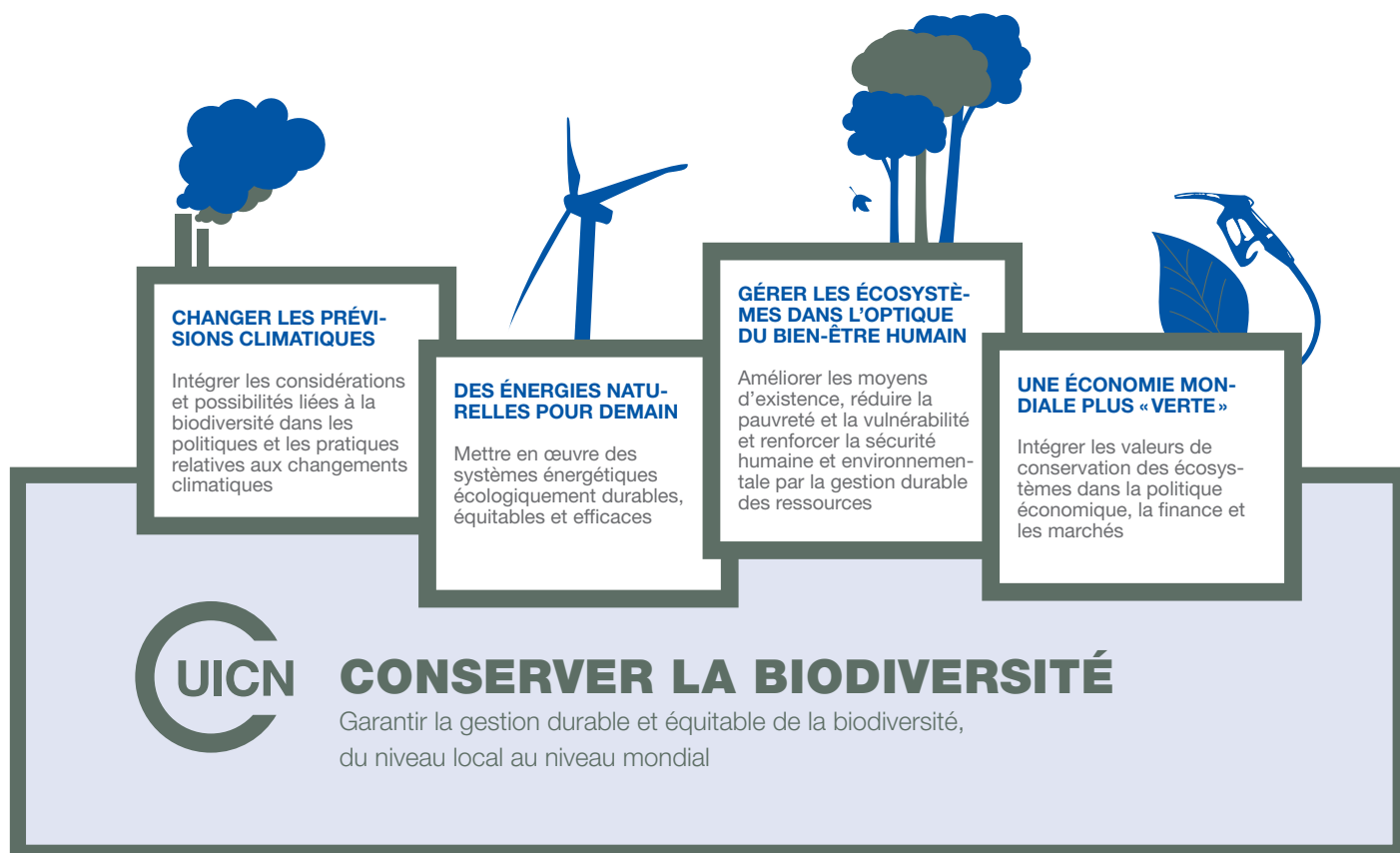
(connaissances, autonomisation et gouvernance) et de la façon dont ils renforcent l'efficacité des activités de conservation de la biodiversité à tous les niveaux tout en appliquant les leçons des politiques pour éclairer la pratique.

Durant la période intersessions (2009–2012), les travaux de l'UICN seront définis à deux niveaux :

1. Les activités, initiatives et projets du Secrétariat et des Commissions dont la mise en œuvre, l'efficacité et la gestion financière incombent directement à l'UICN.
2. Les activités, processus et/ou initiatives qui peuvent être catalysés ou influencés par l'Union mais pour lesquels le Secrétariat et les Commissions ne sont pas directement responsables.

Le Programme contenu dans le présent document décrit le cadre mondial dans lequel s'inscrivent les travaux de l'UICN

Figure 5: Domaine de programme principal et domaines de programme thématiques du Programme de l'UICN 2009–2012.



exécutés par son Secrétariat et ses Commissions en collaboration avec les membres et partenaires. En outre, les travaux de l'UICN sur le terrain devront également être planifiés et mis en œuvre en gardant les priorités nationales et locales présentes à l'esprit. La mise au point de programmes régionaux et thématiques a nécessité des consultations intenses avec les acteurs pertinents dans le souci d'identifier les besoins et les priorités au niveau local. Ainsi, nous nous sommes assurés que le Programme de l'UICN 2009–2012 est réellement piloté par la demande au niveau de la mise en œuvre mais cela dans un cadre mondial solide.

Pour la première fois, le Programme de l'UICN 2009–2012 est entièrement axé sur les résultats. Il intègre des indicateurs clairs et des mesures de succès pour chaque résultat au niveau du Programme mondial et des programmes composants en vue de surveiller les progrès (ce qui est expliqué en détail dans le Plan de suivi 2009–2012). Il reconnaît aussi explicitement l'importance d'assurer la cohérence dans les politiques pour tous les résultats, y compris la sensibilité culturelle, les approches basées sur les droits et l'équité entre les sexes si l'on veut que les efforts de conservation réussissent.

## Le Programme de l'UICN 2009–2012 d'un coup d'œil

Le Programme de l'UICN 2009–2012 identifie 10 résultats mondiaux répartis dans un Domaine de programme principal et quatre Domaines de programme thématiques :

### Domaine de programme principal : Conserver la biodiversité

*Garantir la gestion durable et équitable de la biodiversité, du niveau local au niveau mondial*

**Résultat mondial 1.1:** Les politiques relatives à la biodiversité et les systèmes de gouvernance permettent d'agir pour réaliser la conservation de la biodiversité.

**Résultat mondial 1.2:** Les normes, outils et connaissances de l'UICN pour la gestion durable des ressources naturelles sont mis à disposition et des mesures sont prises en faveur de la conservation de la biodiversité, y compris la gestion efficace du patrimoine commun de ressources naturelles, mondial et régional.

### Domaine de programme thématique 2: Changer les prévisions climatiques

*Intégrer les considérations et possibilités liées à la biodiversité dans les politiques et les pratiques relatives aux changements climatiques*

**Résultat mondial 2.1:** Les politiques et pratiques d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements tiennent compte des préoccupations relatives à la biodiversité, du niveau local au niveau mondial.

**Résultat mondial 2.2:** Des politiques et stratégies de gestion des ressources naturelles favorisant l'adaptation aux effets des changements climatiques sont adoptées et appliquées.

### Domaine de programme thématique 3: Des énergies naturelles pour demain

*Mettre en œuvre des systèmes énergétiques écologiquement durables, équitables et efficaces*

**Résultat mondial 3.1:** Les politiques et stratégies énergétiques atténuent les incidences de la demande croissante d'énergie sur la biodiversité.

**Résultat mondial 3.2:** Les politiques et stratégies énergétiques tiennent compte des services écosystémiques dont dépend l'énergie durable et équitable.

### Domaine de programme thématique 4: Gérer les écosystèmes dans l'optique du bien-être humain

*Améliorer les moyens d'existence, réduire la pauvreté et la vulnérabilité et renforcer la sécurité humaine et environnementale par la gestion durable des ressources*

**Résultat mondial 4.1:** Les politiques et les stratégies de développement aident les acteurs vulnérables et pauvres, en particulier les femmes, à gérer les écosystèmes de manière durable pour améliorer leurs moyens d'existence.

**Résultat mondial 4.2:** La gestion durable de l'environnement réduit la vulnérabilité aux risques naturels et aux conflits.

### Domaine de programme thématique 5: Une économie mondiale plus «verte»

*Intégrer les valeurs de conservation des écosystèmes dans la politique économique, la finance et les marchés*

**Résultat mondial 5.1:** Les politiques économiques, commerciales et d'investissement tiennent mieux compte des valeurs de la biodiversité.

**Résultat mondial 5.2:** Les entreprises, les associations industrielles et les groupes de consommateurs inscrivent les valeurs des écosystèmes dans la planification et l'action.

## DOMAINE DE PROGRAMME PRINCIPAL: CONSERVER LA BIODIVERSITÉ

*Garantir la gestion durable et équitable de la biodiversité, du niveau local au niveau mondial*

Les objectifs à long terme de l'UICN, adoptés et confirmés par le Congrès mondial de la nature sont les suivants :

### LA LISTE ROUGE

***La perte de diversité biologique est une des crises les plus pressantes au niveau mondial et l'état des ressources biologiques mondiales dont une grande partie de la vie humaine dépend inquiète de plus en plus. On estime que le taux actuel d'extinction des espèces est 1000 à 10 000 fois plus élevé que le taux naturel. Simultanément, la conscience du rôle que joue la biodiversité pour les moyens d'existence, le développement durable et la coopération entre nations est de plus en plus forte grâce à des produits tels que la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées.***

***Fruit du travail collectif de la Commission de la sauvegarde des espèces et du Programme pour les espèces, la Liste rouge de l'UICN est l'inventaire le plus complet qui soit sur l'état de conservation des espèces de plantes et d'animaux à l'échelon mondial. Elle utilise un ensemble de critères pour évaluer le risque d'extinction de milliers d'espèces et sous-espèces. Ces critères sont applicables à toutes les espèces, dans toutes les régions du monde. Grâce à ses fondements scientifiques solides, la Liste rouge de l'UICN est reconnue comme le guide le plus crédible de l'état des espèces. Pour en savoir plus : <http://www.iucn.org/themes/ssc/redlist.htm> et <http://www.iucnredlist.org>.***

### Atténuer la crise de l'extinction

Nous sommes tous responsables de la crise de l'extinction et de l'appauvrissement grave de la diversité biologique et nous devons agir pour atténuer la perte de diversité au sein des espèces, entre les espèces et dans les écosystèmes.

### Garantir l'intégrité des écosystèmes

Assurer la conservation des écosystèmes et, si nécessaire, leur restauration, et veiller à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit durable et équitable.

Ces objectifs sont le fondement même des travaux de l'UICN, approuvés par les membres. Pour les atteindre, il faudra fournir des connaissances sur l'état de la biodiversité, prendre des mesures spécifiques pour promouvoir la conservation des espèces, la gestion efficace des aires protégées et l'établissement de nouvelles aires protégées pour combler les principales lacunes dans la couverture de la biodiversité, la fourniture de biens et services écosystémiques et la gestion durable des paysages. Par ailleurs, l'Union traduit ses connaissances en solutions pratiques et en gouvernance améliorée pour s'attaquer aux causes directes de la perte de biodiversité et d'intégrité des écosystèmes et apporte la base de connaissances solides permettant de soutenir les résultats dans les quatre domaines de programme thématiques.

L'UICN crée des connaissances et aide à comprendre la relation complexe entre la biodiversité et les principaux processus responsables de la perte de biodiversité,

par exemple en fournissant des indicateurs clés sur l'état et les tendances de la biodiversité et en mettant au point des outils et méthodes efficaces de gestion durable grâce à ses multiples sources d'information. Ensuite, elle donne les moyens d'utiliser ces connaissances pour influencer les mécanismes de gouvernance en vue de relever les défis du développement durable.

Dans la pratique, cela revient à offrir un réservoir essentiel de connaissances, de normes et d'outils pour la conservation de la biodiversité et la gestion efficace du patrimoine commun de ressources naturelles aux niveaux mondial et régional.

**Résultat mondial 1.1 : Les politiques relatives à la biodiversité et les systèmes de gouvernance permettent d'agir pour réaliser la conservation de la biodiversité.**

Il y a bien longtemps que l'UICN applique ses connaissances pour élaborer, inspirer et mettre en œuvre des accords relatifs à la biodiversité à tous les niveaux, en particulier par l'intermédiaire de sa Commission du droit de l'environnement. Ces accords comprennent l'ensemble des instruments juridiques contraignants ou non qui portent sur toute la gamme des problèmes de gestion de l'environnement, du niveau local au niveau mondial. Pour la communauté de l'environnement, la gouvernance des ressources naturelles et des régions qui se trouvent au-delà de la juridiction d'autorités nationales légitimes (p. ex. en haute mer) est de plus en plus préoccupante; ce domaine, pour être efficacement géré, exige une action concertée et collective. Les défis de la gouvernance des ressources et des sites qui s'étendent de part et d'autre de frontières politiques, en particulier les bassins hydrographiques et beaucoup d'aires protégées transnationales seront traités dans le Programme de l'UICN.

### **PATRIMOINE MONDIAL**

*La Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel a été adoptée par la Conférence générale de l'UNESCO en 1972 avec pour mission principale d'identifier et de protéger le patrimoine naturel et culturel mondial considéré comme « de valeur universelle exceptionnelle » (<http://www.iucn.org/themes/wcpa/wheritage/wheritageindex.htm> - top). L'UICN s'est engagée aux côtés de la Convention du patrimoine mondial depuis le tout début puisqu'elle a participé à la rédaction du texte avec l'UNESCO en 1972. L'UICN est reconnue explicitement comme organe consultatif auprès du Comité du patrimoine mondial en ce qui concerne les biens naturels du patrimoine mondial et reçoit un contrat annuel du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. Les travaux de l'UICN dans le domaine du patrimoine mondial sont gérés par le Programme pour les aires protégées en collaboration essentiellement avec la CMAP mais aussi avec d'autres Commissions de l'UICN, le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du PNUE (PNUE-WCMC) et les bureaux régionaux et nationaux de l'UICN.*

#### **Le rôle de l'UICN vis-à-vis de la Convention est triple:**

*Évaluer tous les biens naturels et « mixtes » proposés pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial et participer aux évaluations de certains paysages culturels*

*Surveiller l'état de conservation des biens du patrimoine mondial*

*Contribuer à la formation, au renforcement des capacités et à des initiatives en rapport, notamment au niveau régional et sur le terrain*

Sans jamais cesser d'améliorer ses capacités d'influencer un large éventail de processus et d'institutions internationaux, régionaux et nationaux pour que la conservation de la nature et le développement durable soient plus efficaces et plus équitables, l'UICN s'efforcera de soutenir la mise en œuvre pleine et entière de politiques et de systèmes de gouvernance relatifs à la biodiversité, dans l'intérêt de la conservation des ressources naturelles. En particulier, les trois piliers de l'UICN [Secrétariat, membres et Commissions] collaboreront en vue du renforcement des politiques qui soutiennent la conservation des espèces et la gestion des aires protégées.

**Résultat mondial 1.2:** Les normes, outils et connaissances de l'UICN pour la gestion durable des ressources naturelles sont mis à disposition et des mesures sont prises en faveur de la conservation de la biodiversité, y compris la gestion efficace du patrimoine commun de ressources naturelles, mondial et régional.

La capacité de prendre et d'exécuter des décisions et des choix éclairés dépend essentiellement des connaissances et des outils disponibles et de l'aptitude à s'en servir et à les appliquer. Malgré les progrès accomplis, il reste des lacunes dans notre manière de générer et partager les connaissances utiles à la conservation de la biodiversité et au développement durable. Tout système d'information complet et intégré sur la biodiversité appelle une meilleure compréhension de la complexité des systèmes naturels et des moyens améliorés de diffuser l'information. Lorsque l'on conserve et utilise les systèmes naturels conformément aux principes de gestion des écosystèmes, il faut tenir compte des besoins sociaux et des réalités économiques, y compris des besoins particuliers de différentes cultures, ainsi que de l'importance de cadres de droits

de l'homme pour autonomiser les groupes défavorisés dans leur quête de l'équité en matière d'utilisation des ressources naturelles.

L'UICN s'efforcera de mettre au point et de simplifier des normes, outils et connaissances pour la gestion durable des ressources naturelles, y compris la gestion efficace des ressources naturelles communes mondiales et régionales. Ce résultat recouvre aussi les importants travaux de mise en œuvre de la conservation des espèces et des aires protégées grâce aux normes et instruments que l'UICN conçoit et promeut. Le Programme de l'UICN doit aider les membres et les Commissions à agir en vue d'atteindre les objectifs de l'UICN.

## DOMAINE DE PROGRAMME THÉMATIQUE 2: CHANGER LES PRÉVISIONS CLIMATIQUES

### AMÉLIORER LA RÉSILIENCE DES RÉCIFS CORALLIENS FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

*Les récifs coralliens, qui sont parmi les écosystèmes marins les plus menacés du monde, sont au cœur des préoccupations de l'UICN depuis de nombreuses années. Dans les pays en développement en particulier, des millions de personnes dépendent des récifs qui assurent leur protection et leur subsistance et leur procurent un revenu. En réaction, le Programme mondial pour le milieu marin participe activement à l'approfondissement des connaissances et au renforcement des capacités pour améliorer la gestion des récifs coralliens et les moyens d'existence des communautés locales.*

*Au niveau mondial, le Programme travaille à la création de passerelles entre les chercheurs et les gestionnaires pour aider à améliorer la compréhension et la gestion de la capacité des récifs coralliens de s'adapter aux changements climatiques. En 2006, le Groupe de travail sur les changements climatiques et les récifs coralliens a été créé et chargé de faire la synthèse des connaissances sur la résilience des récifs coralliens et d'accélérer la mise au point d'outils pour améliorer la protection des récifs menacés par les changements climatiques. Un guide intitulé A Reef Manager's Guide to Coral Bleaching constitue l'un des principaux outils mis au point à ce jour.*

*Sur le terrain, l'UICN, avec son partenaire CORDIO, est particulièrement active en Afrique de l'Est et en Asie du Sud en matière de suivi et de recherche sur les récifs coralliens. Ces travaux mettent tout particulièrement l'accent sur les effets des changements climatiques et la résilience des systèmes récifaux et une initiative, « Récifs coralliens et moyens d'existence », en partenariat avec le PNUF, est en train de voir le jour en Asie du Sud pour améliorer les moyens d'existence et la diversification dans le contexte de la gestion des récifs coralliens.*

*Intégrer les considérations et possibilités liées à la biodiversité dans les politiques et les pratiques relatives aux changements climatiques*

C'est principalement la production anthropique de gaz à effet de serre qui cause les changements climatiques. Pour faire diminuer l'accumulation de gaz atmosphériques à effet de serre et, au bout du compte, y mettre un terme, il faudra réduire les émissions et améliorer le stockage de ces gaz dans les sols, la végétation et par d'autres moyens. Mais les résultats du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) illustrent clairement que le climat continuera de changer pendant plusieurs décennies au moins, forçant les écosystèmes et les sociétés humaines à s'adapter. Pour l'UICN, une des clés de l'adaptation aux changements climatiques est le maintien de la biodiversité et d'écosystèmes en bonne santé. En conséquence, l'UICN soutiendra les efforts de réduction des émissions, d'amélioration du piégeage des gaz à effet de serre et fera en sorte que les connaissances et politiques appropriées, ainsi que le financement nécessaire, soient mobilisés pour conserver la biodiversité qui sera essentielle à l'adaptation aux changements climatiques.

Les preuves du réchauffement planétaire sont désormais évidentes : l'ours blanc, parmi beaucoup d'autres espèces, est devenu l'emblème des animaux menacés par la réduction de leur habitat; les modes de reproduction changent et les phénomènes climatiques extrêmes sont de plus en plus fréquents. Les changements climatiques mondiaux sont le problème le plus urgent du 21<sup>ème</sup> siècle. Déjà, l'augmentation des températures peut être constatée, de même que l'évolution du régime des précipitations, la fréquence et la gravité accrues des phénomènes climatiques extrêmes et l'élévation du

niveau des mers, tous facteurs qui ont de graves incidences sur l'environnement et les sociétés humaines. La réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la capacité des écosystèmes et communautés de la planète de s'adapter aux effets inévitables des changements climatiques sont deux enjeux fondamentaux.

L'UICN est, avant tout, préoccupée par les incidences des changements climatiques sur la biodiversité de la planète et sur les moyens d'existence des populations ainsi que par les effets des mesures d'atténuation et d'adaptation, actuelles ou proposées. Les pays et les communautés pauvres et vulnérables, notamment les femmes, qui n'ont pas accès à l'information et à la prise de décisions, en particulier dans les pays en développement, seront les plus affectés et les moins en mesure de faire face aux impacts des changements climatiques. Leur vulnérabilité est exacerbée par le fait que les changements rapides qui touchent l'environnement aggravent souvent la discrimination, exercent un stress supplémentaire sur les ressources et conduisent au conflit. Avec son savoir scientifique et son expérience, l'UICN a un rôle capital à jouer en influençant les politiques, en concevant des scénarios et en faisant en sorte que les meilleures informations et les meilleures capacités soient mises à disposition pour appliquer ces stratégies.

**Résultat mondial 2.1 : Les politiques et pratiques d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements tiennent compte des préoccupations relatives à la biodiversité, du niveau local au niveau mondial.**

Certes, les gouvernements et les entreprises commencent à assumer une plus grande responsabilité pour leurs émissions de gaz à effet de serre, mais les



### **LA BOÎTE À OUTILS CRISTAL**

**L'UICN, en collaboration avec certains de ses membres – l'IIDD et Intercooperation – et partenaires (le Stockholm Environment Institute – États-Unis), a mis au point un outil de gestion des projets dénommé CRISTAL (acronyme anglais de Instrument d'évaluation des risques au niveau communautaire – Adaptation et moyens d'existence). Cet outil est destiné à aider les administrateurs de projets sur les moyens d'existence durables et la gestion et la restauration de l'environnement à :**

- a) comprendre comment les changements climatiques ont un effet sur leurs travaux;**
- b) examiner systématiquement comment leurs travaux peuvent contribuer à la réduction de la vulnérabilité et à l'adaptation;**
- et c) utiliser ces connaissances pour mettre au point et intégrer, dans leur travail de programmation, des mesures de réduction des risques climatiques et d'adaptation à ces risques.**

objectifs qui ont été fixés à ce jour sont trop modestes pour qu'il y ait des effets dignes de ce nom sur les tendances au réchauffement. L'UICN peut apporter une contribution importante aux négociations dites « post Kyoto » en surveillant l'impact des changements climatiques sur la biodiversité, en proposant de meilleures solutions, en influant sur les politiques et les lois et en renforçant les capacités d'engagement réel en vue de la réduction des concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre. Comme invoqué dans la

**effets des changements climatiques sont adoptées et appliquées.**

Malgré la sensibilisation croissante aux changements climatiques, il est trop tard pour éviter le réchauffement planétaire. Comme nous ne pouvons empêcher tous les changements climatiques, même s'il est indiscutable que des réductions plus agressives des émissions de gaz à effet de serre sont nécessaires, le défi majeur que doit relever la communauté de la conservation de la nature consiste



Convention sur la diversité biologique, des actions qui s'appuient mutuellement pour résoudre les problèmes des changements climatiques, de la perte de biodiversité et des moyens d'existence humains doivent être identifiées et appliquées dans tous les réseaux de l'UICN. Les instruments REDD (Réduction d'Émissions issues de la Déforestation et de la Dégradation) et la conservation d'écosystèmes particuliers tels que les tourbières sont de bons exemples de l'influence significative et positive que peut exercer l'UICN.

L'UICN s'efforcera d'encourager l'intégration pleine et entière des préoccupations relatives à la biodiversité dans les politiques d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à ces changements, à toutes les échelles.

à gérer les incertitudes créées par les changements climatiques. Une approche de précaution s'impose pour réduire les risques actuels, prévoir le déplacement des espèces et maintenir des choix de gestion ouverts pour l'avenir. Pour cela, il faut adopter une approche plus dynamique de la conservation, tester les hypothèses, surveiller les résultats et adapter les mesures de gestion en conséquence, par exemple en maintenant la connectivité dans les paysages terrestres et marins et en établissant des réseaux d'aires protégées cohérents pour permettre aux espèces de se déplacer en réaction aux changements climatiques.

L'UICN soutiendra l'adoption et l'application de politiques et stratégies de gestion des ressources naturelles préparant l'adaptation aux effets des changements climatiques.

**Résultat mondial 2.2: Des politiques et stratégies de gestion des ressources naturelles favorisant l'adaptation aux**

## DOMAINE DE PROGRAMME THÉMATIQUE 3: DES ÉNERGIES NATURELLES POUR DEMAIN

### *Mettre en œuvre des systèmes énergétiques écologiquement durables, équitables et efficaces*

Les sociétés modernes sont en train de se soustraire à leur dépendance vis-à-vis du pétrole et optent pour un mélange de sources d'énergie beaucoup plus diverses. La gestion de cette transition n'est pas simple et comporte des risques considérables pour la biodiversité et le bien-être humain. Pour exercer son influence sur cette transition, l'UICN produira des connaissances sur les impacts des différentes solutions énergétiques sur la biodiversité, concevra des mesures politiques appropriées pour garantir une gouvernance pertinente et démontrera comment la biodiversité peut être conservée tandis que nous mettons au point de nouvelles formes d'énergie. L'UICN soutiendra les processus qui accélèrent la transition vers des systèmes énergétiques écologiquement durables, socialement équitables et économiquement efficaces tout en utilisant de manière optimale les meilleures technologies et dispositions de gouvernance disponibles.

Dans tout ce que nous faisons, l'énergie a sa place et les besoins croissants de l'humanité en énergie ont des incidences majeures sur la biodiversité. Les systèmes d'approvisionnement d'énergie dépendent des écosystèmes et les influencent. Les écosystèmes, tels que les bassins versants et les forêts, sont indispensables à la fourniture de services énergétiques comme l'eau pour l'énergie hydroélectrique et la biomasse pour la bioénergie. Toutefois, la production énergétique actuelle entraîne aussi parfois la perte d'espèces et d'habitats tout au long du cycle de l'énergie, de l'exploration à la production et de la distribution à l'utilisation finale. Et c'est justement le pourvoyeur de ces services énergétiques – la biodiversité elle-même – qui est menacé par

l'augmentation de la demande d'énergie. Parallèlement, les systèmes énergétiques changent à l'échelle mondiale, sous l'influence de facteurs tels que les impératifs du développement, la sécurité et les préoccupations environnementales. De plus en plus, on reconnaît que les choix énergétiques ont aussi des incidences sur la capacité de la planète de réagir aux changements climatiques et de les atténuer. Pour satisfaire les besoins énergétiques, les solutions se diversifient et comprennent désormais des sources d'énergie renouvelables – éolienne, solaire, marémotrice et géothermique – sachant néanmoins que des sources traditionnelles telles que le charbon, le gaz et le pétrole ne pourront être totalement éliminées dans un proche avenir. Aucune source d'énergie n'est totalement neutre du point de vue de la biodiversité et des choix énergétiques devront être faits en tenant pleinement compte des compromis nécessaires à chaque situation particulière.

---

### **Résultat mondial 3.1: Les politiques et stratégies énergétiques atténuent les incidences de la demande croissante d'énergie sur la diversité biologique.**

---

L'Agence internationale de l'énergie prévoit une croissance de 50% de la demande d'énergie d'ici à 2030 dont 80% sera couverte par les combustibles fossiles. Le Conseil mondial de l'énergie a publié plusieurs scénarios et la plupart prédisent une expansion considérable de l'énergie à base de biomasse, en particulier entre 2050 et 2100. Cette demande est essentiellement alimentée par la dynamique démographique, les besoins de développement et les modes de consommation. Chacun de ces avenir possibles offre des possibilités importantes et aura sans doute des répercussions sur la biodiversité, les services écosystémiques qu'elle fournit et, partant, sur le bien-être humain.

Les technologies nouvelles et émergentes (p. ex., le « charbon propre ») et les sources d'énergie de remplacement (éolienne, solaire, géothermique et bioénergie) peuvent toutes jouer un rôle dans la réduction des impacts de l'énergie classique, notamment en réduisant les émissions de gaz à effet de serre. Il est inévitable, cependant, que les systèmes énergétiques, qu'ils reposent comme aujourd'hui sur des technologies d'exploration, de production et de distribution portant préjudice à l'environnement ou qu'ils évoluent progressivement vers des énergies de remplacement, auront des répercussions sur la biodiversité.

La mise au point et l'application de stratégies énergétiques durables tenant compte des écosystèmes exige une meilleure connaissance de ces répercussions. Les politiques et stratégies énergétiques, y compris au niveau des entreprises, doivent reconnaître ces impacts et les atténuer pour éviter toute nouvelle dégradation des services écosystémiques et des incidences ultérieures sur le bien-être humain.

L'UICN s'efforcera de soutenir le développement de politiques et stratégies énergétiques conçues pour atténuer les incidences de la croissance de la demande énergétique sur la biodiversité.

.....  
**Résultat mondial 3.2: Les politiques et stratégies énergétiques tiennent compte des services écosystémiques dont dépend l'énergie durable et équitable.**  
 .....

Environ 1,6 milliard de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité et plus de 2 milliards dépendent de biocombustibles traditionnels pour faire la cuisine et se chauffer. Ce sont souvent les femmes qui souffrent le plus de la « pauvreté énergétique » parce que c'est à elles qu'incombe la corvée de trouver des aliments, des combustibles et de l'eau.

Les populations pauvres de la planète ont besoin d'un meilleur accès à des services énergétiques abordables, plus sains, plus fiables et plus durables et ont un droit légitime à ces services.

Les écosystèmes fournissent la matière première de plusieurs types de production énergétique : parmi les exemples, on peut citer la biomasse (bois, herbes, graines pour les huiles, matières végétales pour les sucres) et l'eau pour l'énergie hydroélectrique, de la plus petite à la plus grande échelle. Les écosystèmes fournissent aussi des services indispensables à bien des solutions énergétiques – telles que la création de sols fertiles, le cycle des matières nutritives et la photosynthèse qui sont tous d'importance critique pour la production de biomasse. L'eau est indispensable pour le refroidissement des centrales nucléaires et, pour extraire des combustibles utilisables des sables bitumineux, il faut de vastes quantités d'eau. Malheureusement, il est rare que les producteurs d'énergie ou les consommateurs reconnaissent officiellement les services que fournissent les écosystèmes aux systèmes énergétiques – ce qui signifie qu'ils ne sont ni valorisés, ni payés ni intégrés dans les décisions en matière d'énergie. Pourtant, la biodiversité ne saurait jouer de rôle positif en faveur de la production d'énergie sans approches responsables de l'énergie – par exemple, l'application de compensations pour la perte de biodiversité ou l'implantation de la production énergétique dans des régions où les risques sont les plus faibles pour les écosystèmes.

L'UICN luttera pour soutenir l'intégration pleine et entière des services écosystémiques, en tant que fondement de l'énergie durable et équitable, dans les politiques et stratégies énergétiques.



## DOMAINE DE PROGRAMME THÉMATIQUE 4: GÉRER LES ÉCOSYSTÈMES DANS L'OPTIQUE DU BIEN-ÊTRE HUMAIN

*Améliorer les moyens d'existence, réduire la pauvreté et la vulnérabilité et renforcer la sécurité humaine et environnementale par la gestion durable des ressources*

### **LA CONSERVATION POUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ**

**En septembre 2005, l'UICN a lancé l'Initiative de Conservation pour la réduction de la pauvreté (CPRI) dans le but de mobiliser et de concentrer la capacité institutionnelle en matière de conservation de la biodiversité comme outil d'amélioration du bien-être humain et comme moyen de mobiliser les compétences complémentaires nécessaires dans le cadre de partenariats et d'alliances. L'UICN, avec ses membres, les réseaux d'experts de ses Commissions et son Secrétariat mondial, occupe une place unique lui permettant de soutenir ce lien. Pour en savoir plus : <http://www.iucn.org/themes/spg/portal/index.htm>.**

Une somme considérable de travaux de recherche a démontré que la progression de la désertification, la perte de sols fertiles, l'évolution des conditions climatiques, l'appauvrissement des pêcheries, la déforestation et d'autres changements intervenus dans l'environnement ont contribué au déclin de la capacité des écosystèmes de répondre aux besoins de l'humanité, ce qui se traduit souvent par l'aggravation de la pauvreté et le déclin de la sécurité humaine. L'UICN est convaincue que, pour renverser ces tendances, il faut améliorer considérablement la gestion des écosystèmes. En mobilisant la meilleure science disponible, en respectant les connaissances traditionnelles acquises par les communautés locales, en exposant les causes ultimes de la mauvaise gestion des écosystèmes et en luttant contre elles, en améliorant les politiques et pratiques de gestion, l'UICN s'efforcera d'obtenir des décideurs qu'ils reconnaissent et qu'ils acceptent clairement le lien qui unit la conservation et le bien-être humain.

La pauvreté se définit par un faible revenu, une mauvaise santé, un accès insuffisant à l'éducation et à l'information, une grande vulnérabilité, une influence limitée sur les prises de décisions, le manque de libertés fondamentales et des droits et possibilités insuffisants d'accès aux ressources, au financement et à d'autres biens économiques. Les méthodes de réduction de la pauvreté doivent fournir des outils, entre autres moyens, pour permettre aux populations d'améliorer et de sécuriser leurs biens économiques, et tenir compte des besoins particuliers des populations autochtones et autres groupes distincts ou marginalisés. Sachant que les deux

tiers des pauvres sont des femmes (selon le rapport du PNUD sur le développement humain), ces méthodes devraient aussi intégrer des normes d'égalité entre les sexes et veiller à ce que les femmes soient les bénéficiaires directes de la réduction de la pauvreté. Cela suppose de renforcer les capacités et la participation des femmes au processus décisionnel, notamment par un accès équitable aux biens naturels et par la maîtrise de ces biens.

La sécurité de base et la sécurité des moyens d'existence sont deux conditions vitales pour assurer le bien-être à long terme de l'humanité et obtenir des résultats durables en matière de conservation. Il est probable que la demande accrue de ressources naturelles déclencherà des conflits aux niveaux local, national et international. Il est probable aussi que les changements climatiques exposeront les populations humaines qui vivent dans des régions vulnérables à une multiplication des phénomènes climatiques extrêmes et à des changements dans la production agricole, facteur d'insécurité.

Les mesures de conservation qui tiennent compte de l'équité, de l'égalité, des droits et de la vulnérabilité et qui encouragent le dialogue entre acteurs et la gestion des conflits – par exemple, les aires protégées conservées par les communautés – peuvent contribuer à la coopération et à la prévention des conflits. Après les conflits, la restauration des écosystèmes et des moyens d'existence ainsi que les plans de gestion des paysages, deviennent des priorités. L'insécurité environnementale, l'insécurité humaine, l'insécurité alimentaire et la pauvreté rurale sont intimement liées et faute de s'attaquer à toutes en même temps, les efforts de réduction de la pauvreté et de conservation de la biodiversité se soldent, à long terme, par des échecs. Le concept de biens et services écosystémiques ouvre une

nouvelle perspective pour exprimer de manière plus convaincante et mettre en œuvre l'engagement de l'UICN envers la conservation et le développement, y compris en matière de remise en état après une catastrophe et d'interventions en cas d'urgence écologiques.

**Résultat mondial 4.1: Les politiques et les stratégies de développement aident les acteurs vulnérables et pauvres, en particulier les femmes, à gérer les écosystèmes de manière durable pour améliorer leurs moyens d'existence.**

#### **L'AVENIR EST DANS LES MANGROVES**

*« Mangroves for the Future » (Mangroves pour l'avenir) est une initiative en partenariat qui a pour objet de promouvoir l'investissement et l'action dans la conservation des écosystèmes en tant qu'infrastructure essentielle pour le développement durable du littoral. L'initiative est le fruit d'une vision pour un avenir plus sûr, plus prospère et plus sain pour toutes les communautés côtières de l'océan Indien, un avenir où tous les écosystèmes seront conservés et gérés de manière durable. Pour garantir la productivité des écosystèmes et leur appui permanent au développement humain, ces derniers, comme n'importe quel autre élément d'infrastructure, doivent être maintenus et améliorés en vue de satisfaire les besoins d'aujourd'hui mais aussi les demandes et les pressions futures. La dégradation de ce capital naturel précieux a des répercussions économiques et sociales graves aux niveaux local, national, régional et même mondial – comme on a pu le constater au lendemain du tsunami de l'océan Indien, en 2004.*

L'amélioration de la sécurité des moyens d'existence appelle des solutions novatrices en mesure de renforcer la gestion des écosystèmes et de créer de nouvelles possibilités d'augmenter la disponibilité et la qualité des avoirs productifs pour les femmes et les hommes des communautés rurales et urbaines. Pour obtenir ce résultat, nous adopterons une approche associant les outils nécessaires pour traiter les quatre dimensions de la pauvreté – biens et possibilités, pouvoir et moyens d'expression, sécurité, et capacités – ainsi que des considérations relatives à l'égalité entre les sexes et à la diversité culturelle.

Si l'on veut pouvoir s'attaquer à la problématique des liens entre les écosystèmes, le bien-être humain et la sécurité environnementale, il importe que les systèmes de gouvernance des ressources naturelles améliorent l'efficacité et l'équité. On peut renforcer l'efficacité et l'équité en appliquant des méthodes basées sur les droits et en prenant des décisions démocratiques sur l'utilisation et l'accès aux biens et services des écosystèmes, aux marchés, à la technologie et au capital.

La prise de décisions en matière d'environnement doit faire la part belle à la contribution des services écosystémiques à la réduction de la pauvreté et atténuer

les incidences négatives des mesures de conservation sur les moyens d'existence.

Dans les politiques et stratégies de développement, l'UICN veillera à ce que l'on tienne compte des acteurs vulnérables et pauvres, en particulier les femmes, pour la gestion durable des écosystèmes en vue de l'amélioration des moyens d'existence.

**Résultat mondial 4.2: La gestion durable de l'environnement réduit la vulnérabilité aux risques naturels et aux conflits.**

La sécurité et la pérennité des moyens d'existence dépendent de multiples éléments tels que l'intégration des méthodes et outils de gestion et de réduction des risques, l'amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés humaines à des changements imprévus (sans oublier les questions d'égalité entre les sexes et de diversité culturelle) et le renforcement des capacités de réagir à des phénomènes menaçants.

L'UICN est en train de renforcer sa capacité de réaction aux catastrophes naturelles, en commençant par une meilleure appréciation des problèmes qu'elles créent, les besoins de restauration de l'environnement et des moyens d'existence et les contributions que peut apporter la conservation. L'UICN cherchera à élargir ses partenariats et à promouvoir une plus grande cohérence dans les interventions du secteur humanitaire, des gouvernements et de la coopération au développement pour mieux intégrer l'environnement dans les opérations de secours et d'atténuation ainsi que dans les stratégies préventives et postérieures aux conflits.

L'UICN soutiendra la gestion durable de l'environnement en tant qu'instrument de réduction de la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et aux conflits.

## DOMAINE DE PROGRAMME THÉMATIQUE 5: UNE ÉCONOMIE MONDIALE PLUS « VERTE »

### **WBCSD**

**Le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) est une association mondiale pilotée par les PDG d'environ 190 entreprises et traitant exclusivement du domaine des affaires et du développement durable. Le WBCSD sert de plateforme aux entreprises pour explorer le développement durable, partager des connaissances, des expériences et de meilleures pratiques et défendre les positions du monde des affaires sur ces questions dans différents forums, en collaboration avec des gouvernements, des organisations non gouvernementales et intergouvernementales. Les membres proviennent de plus de 35 pays et de 20 grands secteurs industriels. Le WBCSD a également un réseau mondial d'environ 60 conseils d'entreprise nationaux et régionaux et partenaires régionaux.**

#### **Les objectifs du WBCSD sont les suivants:**

*Être un fervent défenseur du développement durable dans le monde des affaires*

*Participer à l'élaboration des politiques en vue de créer les bonnes conditions d'encadrement pour que les entreprises apportent une contribution réelle au progrès durable de l'humanité*

*Élaborer et promouvoir des arguments pour convaincre les entreprises de l'intérêt du développement durable*

*Démontrer la contribution des entreprises aux solutions de développement durable et favoriser l'échange de pratiques de pointe entre les membres*

*Contribuer à l'avenir durable des pays en développement et des pays en transition économique*

#### **Pour y parvenir, le WBCSD se concentre sur trois domaines essentiels:**

*Énergie et climat*

*Développement*

*Le rôle des entreprises*

### *Intégrer les valeurs de conservation des écosystèmes dans la politique économique, la finance et les marchés*

Pratiquement tous les problèmes de l'environnement ont des racines économiques et beaucoup sont le résultat de défaillances du marché. Il est, certes, peu réaliste de penser que les marchés pourraient être parfaits mais l'UICN cherche à mieux éclairer les décisions du marché en aidant à garantir que l'impact total des décisions économiques sur les écosystèmes soit bien compris (et quantifié si possible). Si les décideurs ont une meilleure connaissance de toutes les incidences de leurs décisions et si le public est mieux informé de ces incidences, il y a de fortes chances pour que les politiques économiques soutiennent le développement durable et la biodiversité dont dépend le bien-être humain.

S'il est rare, aujourd'hui, que l'économie soutienne la gestion durable des écosystèmes, c'est essentiellement parce que toute la valeur de la biodiversité n'est pas prise en compte. Malgré les progrès considérables réalisés dans de nombreux pays, il reste encore beaucoup à faire pour élargir et approfondir l'intégration des valeurs environnementales et la question liée des moyens d'existence dans la politique économique, les marchés et la finance, notamment en ce qui concerne la biodiversité, les services écosystémiques intangibles et la réduction de la pauvreté. Dans ce contexte, trouver de nouvelles sources de financement pour la conservation de la biodiversité et améliorer les mécanismes d'attribution pour garantir une conservation plus rentable et plus équitable sont parmi les priorités.

La difficulté n'est pas tant d'ordre conceptuel ou technique que politique. En d'autres termes, il faut persuader le public et les décideurs que les politiques

économiques et les marchés peuvent et doivent être réformés pour soutenir la conservation des écosystèmes. Pour commencer, il faut renforcer les capacités au sein des organismes gouvernementaux et des entreprises privées en matière d'évaluation et de réduction des impacts négatifs sur l'environnement. Par la suite, il faudra internaliser les valeurs environnementales dans la politique économique et les marchés au moyen d'incitations économiques.

### **Résultat mondial 5.1: Les politiques économiques, commerciales et d'investissement tiennent mieux compte des valeurs de la biodiversité.**

La croissance de la production mondiale, largement imputable à la mondialisation du commerce et des investissements, exerce des pressions de plus en plus fortes et de plus en plus généralisées sur les ressources naturelles. Le rythme de la mondialisation économique pourrait bien dépasser la capacité des gouvernements nationaux et locaux ainsi que des institutions multilatérales de surveiller et de réglementer les marchés dans l'intérêt public. L'UICN aidera en fournissant des informations et des outils analytiques pour évaluer les incidences du commerce et des flux d'investissement sur l'utilisation des ressources naturelles et en proposant des politiques de remplacement qui pourront garantir que le commerce et la finance mondiale soutiennent la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité au lieu d'y faire obstacle.

L'UICN s'efforcera de soutenir l'intégration pleine et entière des valeurs de la biodiversité dans les politiques économiques, commerciales et d'investissement.

### **Résultat mondial 5.2: Les entreprises, les associations industrielles et les groupes de consommateurs inscrivent**

### les valeurs des écosystèmes dans la planification et l'action.

#### GISP

*Depuis 1997, des scientifiques, des économistes, des juristes, des sociologues, des spécialistes de la conservation et des gestionnaires des ressources œuvrent de concert à l'élaboration d'une nouvelle stratégie complète qui s'attaquera au problème de plus en plus pressant des effets négatifs des espèces envahissantes, tant sur les écosystèmes naturels que gérés. Il est aujourd'hui parfaitement clair que ces espèces sont une des plus graves menaces pour la diversité biologique mondiale et la plus grave pour de nombreux écosystèmes insulaires. Les impacts des espèces envahissantes entraînent aussi d'énormes pertes économiques et ont des incidences sur la santé humaine et le développement.*

*L'UICN, avec plusieurs partenaires, a formé le Programme mondial sur les espèces envahissantes (GISP) en 1997. Au début, les principaux partenaires étaient SCOPE, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et CAB International (CABI). Ils ont amélioré la sensibilisation et la connaissance des espèces envahissantes et produit plusieurs ouvrages importants, notamment une Stratégie mondiale sur les espèces envahissantes et une panoplie d'outils pour les gérer. Récemment, l'UICN s'est associée à CABI, The Nature Conservancy (TNC) et le South African National Biodiversity Institute (SANBI) pour propulser le GISP dans le domaine de la diffusion d'information sur les espèces envahissantes et des moyens de réagir aux menaces qu'elles représentent ainsi que de tenir compte du contexte politique mondial en la matière. Le GISP a également mis en œuvre une série de projets relatifs à la connaissance des espèces envahissantes et à leur coût pour la biodiversité et le développement, avec l'aide de plusieurs donateurs. CABI, l'UICN et le TNC sont en train d'apporter un appui en personnel pour renforcer le secrétariat du GISP ainsi que pour recruter de nouveaux membres.*

Les économies modernes dévorent de vastes quantités d'énergie et de matières premières et produisent des volumes énormes de déchets et d'émissions polluantes. Les économies émergentes, en particulier la Chine et l'Inde, auront une influence majeure et croissante sur la biodiversité mondiale dans les prochaines décennies. Pour alimenter le développement de ces économies, il faudra certainement exploiter les ressources naturelles aussi bien nationales que mondiales. Les incidences de cette croissance se font déjà sentir en Chine, pays qui est en train d'élargir ses relations commerciales avec le reste du monde dans le souci de s'assurer

La mondialisation en marche des marchés de capitaux et des chaînes d'approvisionnement, conjuguée aux pressions réglementaires grandissantes imposées par les gouvernements et aux campagnes de plus en plus efficaces des ONG, pourrait bien provoquer une prise de conscience de l'environnement plus généralisée de la part des entreprises du monde entier et les stratégies de responsabilité sociale et environnementale des entreprises sont un des résultats de cette prise de conscience grandissante. Pour l'UICN, le défi consiste à accélérer cette tendance en mobilisant l'opinion publique et politique, en renforçant les capacités réglementaires et les cadres politiques des gouvernements et en aidant les entreprises et les associations industrielles qui témoignent d'un véritable



un approvisionnement à long terme de ressources d'importance critique. À l'autre bout de l'échelle, des millions d'entrepreneurs et d'investisseurs de petite et moyenne importance continuent de dépendre des ressources naturelles et des services écosystémiques pour leurs moyens d'existence.

engagement envers le changement à inscrire l'environnement dans le cadre de leurs activités générales.

L'UICN s'efforcera de soutenir une intégration pleine et entière des préoccupations et possibilités relatives à la biodiversité dans les plans des entreprises, à tous les niveaux.

Rue Mauverney 28  
1196 Gland  
Suisse

Tél +41 22 999 0000  
Fax +41 22 999 0002  
mail@iucn.org

[www.iucn.org](http://www.iucn.org)

Siège mondial  
Union internationale pour la conservation de la nature